Neuchâtel — N° 251 (10 pages) Un numéro 15 centimes Vendredi 27 octobre 1950

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	26.—	13.20	6.70	2.40
ETRANGER:	45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes : 31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

212me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

ECHOS DU MONDE

Un nouveau navire de bataille soviétique

Le premier d'une série de nouveaux navires de bataille russes a fait ses essais dans la mer du Nord, apprend-on de source bien informée. Les Russes ont travaillé quinze ans à le construire.

Ce navire, le « Sovietsky Sojous », déplace 35,600 tonnes. Il est armé de six canons de 406 millimètres, de vingt-deux canons de 130 millimètres, de vingt-quatre de 45 millimètres, de quarante de 20 millimètres et de deux batteries de lance-fusées. Il sera en outre pourvu de deux avions de reconnaissance et de six tubes lance-torpilles, de part et d'autre de sa coque.

Le « Sovietsky Sojous » a 262 mètres de long. Sa vitesse la plus grande est de 35 nœuds (65 kmh. ?). Son rayon d'action, à la vitesse moyenne de 14 nœuds, est de 8000 milles marins (14,800 km.). Son équipage sera de 1850 hommes.

Bien que les chantiers navals de Leningrad permettent la construction de grands navires, les Russes construiraient la plupart de leurs unités de surface à Arkhangelsk et à Vladivostok. En revanche, la construction des sous-marins est concentrée dans la Baltique.

Voici un schéma du « Sovietsky Sojous » (Union soviétique) que nous tirons de l'annuaire « Jane's Fighting Strips », 1949/1950.

La plus vieille Anglaise

Mme Mathilda Coppins, qui passe pour être la femme la plus âgée d'Angleterre, a fêté récemment son 108me anniversaire. Elle a reçu un télégramme de félicitations du roi et de la reine.

La France a pris position sur la question du réarmement allemand

L'Assemblée nationale française approuve par 343 voix contre 225 le projet Pleven sur l'armée européenne

M. Jules Moch ouvre le débat sur la prolongation du service militaire par un exposé sur la nouvelle armée française

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Couchés aux premières lueurs de l'aurore, les députés qui venaient de terminer avec la discussion du plan Pleven, sont revenus en séance avant midi pour commencer derechef le débat sur la durée du service militaire fixée récemment en conseil des ministres à 18 mois contre 12 précédemment.

Le débat a commencé par un exposé du ministre de la défense nationale qui, avant son départ pour Washington, a tenu à dresser lui-même un bilan de l'effort accompli par le gouvernement en matière de défense nationale, discours bourré de chiffres, appuyé de statistiques, mais qui présentait en même temps un caractère politique nettement appuyé.

En effet, en insistant comme il l'a fait sur les réalisations purement françaises en matière de production de matériel de guerre, M. Jules Moch a voulu, en même temps qu'informer le parlement et l'opinion, répondre indirectement aux critiques du général de Gaulle qui, dans son discours de la semaine passée, avait violemment reproché au « régime des partis » de trop compter sur l'Amérique pour l'équipement des divisions françaises.

La suite du débat s'est déroulée dans un climat d'indifférence, face à un hémicycle moyennement garni et devant un parti communiste sans agressivité.

Le résultat ne fait aucun doute. Les 18 mois seront votés.

M.-G. G.

LES DÉBATS

PARIS, 26 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a repris en séance de nuit la discussion des interpellations sur le problème du réarmement allemand.

Son président, M. Herriot, a annoncé que trois ordres du jour seraient mis aux voix :

Le premier, déposé à titre personnel par M. Charles Serre (indépendant), demande au Parlement de « s'opposer de façon catégorique à tout réarmement allemand sous quelque forme et sous quelque prétexte que ce soit ». Il invite le gouvernement à ne faire aucune concession, à n'accepter aucun compromis.

Le second, signé de M. Capitant et de plusieurs autres députés R.P.F., refuse la confiance au gouvernement et dénonce, dans la déclaration du président du Conseil « une nouvelle manœuvre d'un gouvernement soucieux de camoufler ses contradictions et son impuissance ». Il ajoute: « Cette carence a conduit nos alliés à décider et à préparer le réarmement immédiat de l'Allemagne sans que la France ait, au préalable et par prépondérance, refait ses propres forces, et sans que l'Europe soit organisée ».

Le troisième, émanant de la majorité, se borne à indiquer que « l'Assemblée nationale approuve les déclarations du gouvernement et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour ».

Après leur lecture, trois interpellateurs sont entendus. L'un d'eux, M. Billoux, pose au nom du groupe communiste la question suivante : « Y aura-t-il une majorité à l'Assemblée pour accepter le réarmement allemand sous quelque forme que ce soit et sous quelque prétexte que ce soit ? ». Il annonce que son groupe votera l'ordre du jour de M. Serre.

Ultime déclaration de M. Pleven

M. Pleven monte alors à la tribune pour dire :

« Il ne nous a jamais été demandé autre chose que de nous rallier à une déclaration de principe touchant l'intégration de divisions allemandes dans l'armée atlantique. Interprètes fidèles du gouvernement, MM. Jules Moch et Robert Schuman ont, seuls, refusé de s'associer à cette déclaration. »

Le président du Conseil précise alors que la question ajournée est celle-ci : « Pour mettre fin à la tension actuelle, un certain nombre de divisions sont nécessaires. Est-il juste que l'Allemagne ne participe pas à la défense de l'Europe?» Il ajoute que la déclaration gouvernementale y répond et que personne, d'ailleurs, ne l'a rejetée en entier, puis il précise que les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Signature de l'accord charbon-acier.

2. Nomination d'un ministre de la défense européenne.

3. Institution d'une assemblée qui ait charge de contrôler, avant tout, l'intégration des contingents allemands à l'armée européenne.

(Lire la suite en 9me page)

Trois missionnaires suisses relâchés par les communistes

Ces trois missionnaires suisses viennent de rentrer au pays après avoir passé trois ans dans les geôles communistes de Tsitsikar, ville mandchoue de soixante mille habitants. Huit autres missionnaires helvétiques y sont encore en prison.

Une nouvelle campagne militaire commence en Extrême-Orient

Les communistes chinois vont « libérer » le Thibet

PARIS, 26 (A.F.P.). — L'agence Tass a diffusé, dans une émission radiotélégraphique en russe, une dépêche du correspondant de la Pravda à Pékin qui déclare notamment: « La deuxième armée chinoise de campagne a reçu l'ordre de marcher sur le Thibet pour apporter aux trois millions de Thibétains la liberté, la paix et la démocratie. Elle va combattre dans des régions montagneuses difficilement accessibles, à une altitude de 4000 à 5000 mètres au-dessus du niveau de la mer et dans des conditions climatiques très dures, car l'hiver approche. Mais soutenue par l'ensemble de la population chinoise, elle est fermement résolue à s'acquitter avec honneur de la tâche qui lui a été confiée »

La situation au Thibet

BOMBAY, 26 (Reuter). — D'après les informations de presse de Pékin, le Panchan-Lama, âgé de 14 ans serait disposé à se rendre de Chine au Thibet afin d'être en mesure, en cas d'invasion communiste, à prendre la succession du Dalaï-Lama, actuellement âgé de 16 ans. Le Panchan-Lama séjournerait avec un groupe de conseillers communistes et un « gouvernement thibétain provisoire » dans l'ouest de la Chine. On parle également de la prochaine installation d'une représentation du Panchan-Lama à Pékin.

Les milieux bien informés déclarent que l'annonce de la « marche de l'armée de libération » est en contradiction avec le désir d'arriver « à une solution pacifique de la question thibétaine », comme l'a exprimé récemment Tchou en lai, ministre des affaires étrangères du gouvernement communiste de Pékin. Les observateurs pensent que l'action du gouvernement chinois tendant à libérer le Thibet à l'aide d'une intervention armée malgré la possibilité d'arriver à un règlement pacifique aliène l'amitié de nombreux pays démocratiques et neutres pour la nouvelle Chine.

Vive surprise à la Nouvelle Delhi

LA NOUVELLE DELHI, 26 (A.F.P.) — Le gouvernement indien étudie « sérieusement » la situation créée par l'invasion du Thibet par les forces communistes chinoises, déclare-t-on de source officielle.

Bien que la nouvelle n'ait pas été confirmée officiellement à la Nouvelle Delhi, on tient pour vraie, dans les milieux indiens, l'information concernant cette invasion. On observe dans ces milieux officiels une très grande réserve et on ignore encore si l'Inde prendra une initiative officielle quelconque. On souligne qu'il est probable que la première réaction viendra de Lake Success.

Cette invasion a produit un effet considérable à la Nouvelle Delhi.

On souligne dans les milieux officieux que l'Inde ne saurait se désintéresser du sort de l'un de ses voisins dont le pays est limitrophe de l'Inde sur plus de trois mille kilomètres. Cette invasion se produit à l'instant même où une délégation thibétaine, après avoir discuté de l'avenir du Thibet avec l'ambassadeur chinois à la Nouvelle Delhi, avait accepté la proposition de ce dernier de poursuivre les négociations à Pékin.

(Lire la suite en 9me page)

DANS LA SALLE DES ASSISES DE BERNE

La deuxième journée du procès des fortifications

Le tribunal a poursuivi l'interrogatoire du colonel von Gunten, puis a entendu le premier-lieutenant Daucher

BERNE, 26. — Le tribunal 3 b a poursuivi jeudi l'interrogatoire du colonel Hans von Gunten. Douze autres points de l'acte d'accusation ont été discutés, traitant du gaspillage de matériel, d'indiscipline et de dérobade à des ordres.

Le colonel von Gunten se voit reprocher des manquements à ses devoirs de chef du génie de la 2me division, la non-exécution de certains ordres et surtout sa négligence pour n'avoir pas pris les mesures garantissant la construction en béton de première qualité des fortins de son secteur. On lui reproche non seulement une insuffisance de contrôle personnel mais aussi de n'avoir pas instruit suffisamment ses subordonnés.

Pourtant, l'accusé ne pourra être jugé que si le tribunal peut prouver qu'il s'est dérobé à ses devoirs en pleine connaissance de cause ou du moins qu'il a agi tout en ayant connaissance du travail désastreux qui s'effectuait.

Le colonel von Gunten a assuré le tribunal de sa bonne foi et déclaré avoir eu la certitude d'exécuter ses devoirs avec scrupule et fidélité. De plus, il affirme avoir donné les instructions voulues au lieutenant Daucher, coinculpé.

Il était du devoir de ce dernier de veiller à l'exécution des travaux. Partout où il a lui-même opéré des contrôles, rien de suspect n'a été découvert dans l'ensemble, et si des erreurs ont été découvertes, il a veillé à ce qu'elles soient immédiatement réparées.

Le contrôle des chantiers

D'autres points de l'acte d'accusation reprochent au colonel von Gunten sa gérance déloyale des affaires, en particulier de n'avoir pas contrôlé les constructions et de n'avoir pas soumis les factures des entrepreneurs à un examen approfondi.

Le colonel von Gunten déclare avoir renoncé à un contrôle provisoire des constructions afin de gagner du temps. Il voulait en effectuer un lorsque les ouvrages seraient achevés. De plus, il déclare avoir instruit suffisamment le lieutenant Daucher en le familiarisant avec des exemples pratiques.

L'examen définitif des travaux était d'ailleurs l'affaire des différents chefs de chantier. Il ne croyait pas manquer à ses devoirs et était persuadé alors que les travaux accomplis sous sa direction étaient tous irréprochables. En plusieurs endroits, il a chargé un officier de vérifier le contrôle des factures effectué par les chefs de chantier. L'interrogatoire du colonel von Gunten a été alors interrompu. La violation des règles de l'art de construire, violation qui peut également être commise par négligence, ne sera discutée que plus tard.

Les déclarations du premier-lieutenant Daucher

Le tribunal entend ensuite le premier-lieutenant Jules-Eugène Daucher. Il déclare avoir rédigé de son mieux les instructions qu'il a données aux entrepreneurs. Il n'est pas responsable du dosage défectueux du ciment. Il n'a rien à voir avec la non-exécution des instructions toujours changeantes de l'armée.

G. P.

(Lire la suite en 9me page)

Le colonel von Gunten, ingénieur municipal à Berne, chef du génie de la 2me division dès le 1er janvier 1942.

Le colonel Fein, architecte et entrepreneur à Soleure, ancien chef de chantier de la 2me division.

Le colonel Guggisberg, ingénieur à Bienne, chef du génie de la 2me division de 1945 à 1946.

La campagne antifrançaise prend des proportions inquiétantes en Indochine

Bao-Daï demanderait l'admission du Vietnam aux Nations Unies

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

L'affaire d'Indochine revêt maintenant deux aspects différents : d'abord celui d'une opération militaire dont le poids est presque entièrement supporté par le corps expéditionnaire français, ensuite celui d'une négociation politique franco-vietnamienne qui paraît passer par une phase de crise.

L'attitude adoptée en effet par l'ex-empereur Bao-Daï et ses ministres a notablement évolué au cours de ces dernières semaines, et l'on se montre extrêmement surpris à Paris de voir le signataire vietnamien des accords du 8 mars 1949 ou ses porte-parole autorisés demander l'abrogation de ces instruments diplomatiques et l'admission du Vietnam aux Nations Unies, ce qui revient pratiquement à solliciter une aide directe des Etats-Unis.

Aucun commentaire officiel n'a encore été donné à la suite de ce changement de politique envisagé par Bao-Daï. Mais on sait cependant à Paris que la question a été évoquée en Indochine même par M. Letourneau et de hautes personnalités vietnamiennes.

La campagne antifrançaise — il n'est pas d'autre terme — du Vietnam si elle n'a pas le caractère sanglant de la rébellion d'Ho-Chi-Min, n'en est pas moins singulièrement préoccupante. On rappelle à ce propos qu'elle s'est matérialisée en France voici près d'un mois, à la conférence de Pau, où le premier ministre Tran-Van-Hu a rejeté sur les négociateurs français la responsabilité des lenteurs de la discussion des nouveaux accords France-Vietnam, et que, à l'occasion de la « Journée des Nations Unies », plusieurs centaines de milliers de tracts ont été jetés par avion au-dessus des grandes villes d'Indochine, invitant le peuple vietnamien à se joindre aux Américains dans la « lutte pour la paix par la prospérité, et non la misère par la terreur ». Le « Monde », qui donne cette précision, ajoute qu'au-dessus de Saïgon, c'est l'avion personnel de Bao-Daï qui a servi au lancement des tracts.

M.-G. G.

La population civile de Laokay évacuée

HANOI, 26 (Reuter). — Un porte-parole militaire français a déclaré que la garnison de Muong-Khuong avait été évacuée sur Laokay, à 40 kilomètres au sud-ouest de la frontière.

Laokay se trouve à l'extrémité occidentale de la ligne de défense française du delta du Tonkin.

(Lire la suite en dernières dépêches)

LIRE AUJOURD'HUI

EN SIXIÈME PAGE :

Des goûts et des couleurs
par C. P. B.

Je cultive mon jardin
par Rusticus

Deux voleurs arrêtés au poste-frontière de Saint-Louis-Bâle

Ils avaient commis un vol à bord du pétrolier « Neuchâtel »

MULHOUSE, 27 (A.F.P.). — Deux ressortissants suisses, Giovanni Marazzi, de Massagno, et Ernest Zbinden, de Berne, qui avaient pris la fuite à la suite d'un vol commis il y a deux jours au Havre, sur le pétrolier « Neuchâtel », ont été arrêtés au poste frontière de Saint-Louis, Bâle, au moment où ils s'apprêtaient à rentrer en Suisse.

Vague de froid sur l'Europe occidentale

LONDRES, 27 (Reuter). — L'Europe a ressenti jeudi les premiers froids de l'hiver. Voici ce que l'on signale dans les différentes capitales :

PARIS : le thermomètre indiquait 1 degré au-dessus de zéro, jeudi, et l'on prévoit du gel pour la nuit de vendredi.

ROME : les fortes pluies accompagnées de vent violent ont provoqué ces deux derniers jours des inondations dans différentes parties de l'Italie.

FRANCFORT : la neige et tombée jeudi dans la plaine bavaroise. La température est voisine de zéro degré dans toute l'Allemagne occidentale.

LA HAYE : un fort vent d'est soufflait jeudi sur la Hollande. On avait enregistré des gels locaux la nuit précédente. Le soleil a fait son apparition dans la journée.

PRAGUE : la première neige est tombée jeudi sur la capitale tchécoslovaque.

COPENHAGUE : la température n'a été que de quelques degrés au-dessus de zéro, au Danemark.

OSLO : en Norvège, plusieurs routes de montagne ont été coupées par les amas de neige. Oslo a subi le premier gel à la fin de la semaine passée.

HELSINKI : on a enregistré — 15 degrés dans le nord de la Finlande.

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de Mme Berthe - Alice Bedeaux - Ruchat de construire un garage à la rue de Fontaine-André, au nord de sa propriété, 1, rue des Fahys.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 10 novembre 1950.

Police des constructions

IMMEUBLES

A vendre en bordure de route, Neuchâtel - Saint-Blaise,

BEAUX TERRAINS A BATIR

Adresser offres écrites à A. K. 209 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter un

terrain

à Chaumont, si possible avec vue sur le lac et les Alpes. — Adresser offres écrites à S. B. 187 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

La Résidence

A louer immédiatement, chambre indépendante, avec eau courante chaude et froide. Wavre, notaires. Tél. 5 10 63.

Jolie chambre pour jeunes gens sérieux. Rue de l'Hôpital 20, 2me.

A louer jolie chambre meublée, bien exposée. — S'adresser: Côte 146, Neuchâtel.

Jolie chambre près de la gare à louer tout de suite à monsieur. Demander l'adresse du No 199 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à Serrières, chambre indépendante à un ou deux lits. Chauffage central. Tél. 5 53 48.

A louer belle chambre meublée au soleil et chauffable, à personne sérieuse. S'adresser: Deurres 20, Serrières.

A louer une

jolie chambre

à jeune homme sérieux. S'adresser: Parcs 2, 1er à gauche. Tél. 5 58 73.

A louer dès le 5 octobre

plusieurs chambres

à un ou deux lits à proximité immédiate de la gare, tout confort. Adresser offres écrites à C. M. 371 au bureau de la Feuille d'avis

Chambre à louer. S'adresser à Mme Zbinden, Sablons 49.

PENSIONS

Très belle chambre à louer, avec pension soignée. — S'adresser à Mme Henry Clerc, Bassin 14.

Jeune homme cherche

chambre et pension

dans une famille de langue française. (1er novembre). Maurice Schubiger, Gladbachstrasse 44, Zurich 44.

Jolie chambre moderne éventuellement avec pension. Bellevaux 11, 1er, à gauche.

A louer deux belles

CHAMBRES

confort, avec ou sans pension. Côte 21, 2me étage (côté gare).

A LOUER

GARAGES

Quatre boxes à louer, à l'avenue des Portes-Rouges. Disponibles dès le 1er décembre 1950.

S'adresser à l'entreprise Comina Nobile et Cie, Saint-Aubin - Neuchâtel. Tél. 6 71 75.

A louer

APPARTEMENT MEUBLÉ

de trois pièces, dans immeuble moderne. Demander l'adresse du No 200 au bureau de la Feuille d'avis.

DOMAINES

A LOUER, ensemble ou séparément, pour le 30 avril 1951, **DEUX** beaux domaines se joutant (dont l'un avec café-restaurant) situés dans le district de la Chaux-de-Fonds. Conviendrait éventuellement à syndicat. — S'adresser à M. Pierre FEISSLY, gérant, Paix 39, la Chaux-de-Fonds.

DEM. A LOUER

MONTAGNE

On demande à louer sur la Tourne, à la Chenille ou à Chaumont un logement de deux ou trois chambres et cuisine. — Eventuellement on achèterait un vieux chalet. — Ecrire à A. Z. 196 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE

avec grand lit est demandée dans quartier de l'est. Possibilité de cuisiner avec réchaud ou accès à la cuisine. Adresser offres écrites sous D. E. 206 au bureau de la Feuille d'avis.

Grève

On cherche à louer, éventuellement à acheter une grève. Adresser offres écrites à M. D. 186 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour tout de suite,

appartement

de trois pièces, avec ou sans confort. Adresser offres écrites à S. B. 178 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer un

appartement

de sept ou huit pièces, salle de bains, chauffage central. Adresser offres écrites à C. Y. 144 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Employée de bureau

jeune fille au courant de l'horlogerie est demandée d'urgence. — Offres à **Précimax, Monruz. — Tél. 5 47 35.**

Fabrique de la place cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

sténo-dactylographe

connaisant à fond son métier.

Faire offres avec prétentions de salaire, curriculum vitae, photographie, sous chiffres **P 5878 N, à Publicitas, Neuchâtel.**

ON DEMANDE

représentant

sérieux, solvable ou qui, éventuellement, s'adjoindrait plusieurs articles. Bénéfice intéressant. — Adresser offres écrites à A. C. 197 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique de tricotages cherche pour la Suisse romande,

voyageur actif

à la commission, pour visiter la clientèle particulière, pour tricots de qualité mi-lourde. Situation intéressante pour vendeur de première force. Adresser offres à Léo Bielander, tricotages, la Neuveville, tél. (038) 7 94 42.

Association économique de Bienne cherche une

demoiselle de réception

présentant bien, de langue maternelle française et parlant également l'allemand et l'anglais. Connaissance de la sténographie et de la dactylographie exigée. — Adresser offres manuscrites avec photographie, sous chiffres K. O. 201 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons courtiers bien introduits, disposant si possibe d'une voiture,

POUR VENTE EN EXCLUSIVITÉ

de grands ouvrages, encyclopédies et et collections inédites. Curriculum vitae et références exigées. Case rive 49063, Genève.

SITUATION INTÉRESSANTE ET D'AVENIR

est offerte par importante fabrique d'horlogerie du Jura neuchâtelois, à

JEUNE

COMPTABLE

DIPLOMÉ

capable, de confiance et bien au courant de la comptabilité mécanographique et des paies

Faire offres manuscrites, avec photographie, curriculum vitae, références et en indiquant les prétentions de salaire, sous chiffres P. 5837 N., à PUBLICITAS, NEUCHATEL

On cherche une

lessiveuse

Adresser offres écrites à C. M. 207 au bureau de la Feuille d'avis.

Bon peintre en bâtiment

est demandé pour Neuchâtel et environs. S'adresser: Borghini, peintres, Cressier (Neuchâtel). Tél. 7 61 36.

On demande pour tout de suite un bon

domestique

ou ouvrier italien, sachant bien traire. Faire offres à Georges Berthoud, Moulins 2b, Fleurier. Tél. 9 12 95.

On cherche un

jeune garçon

pour aider aux travaux de campagne. Si possible sachant un peu traire. M. Georges Monnier, agriculteur, Dombresson. Téléphone 7 11 19.

Confiserie-tea-room cherche

JEUNE FILLE

connaissant le service. — Adreesser offres avec photographie à V. M. 203 au bureau de la Feuille d'avis

La Clinique du Crêt, Neuchâtel, cherche, pour le 1er novembre,

aide de cuisine

ou éventuellement personne pouvant faire des heures régulières. Adresser offres avec références à la directrice.

On cherche

personne

disposant de l'après-midi ou de la soirée pour petits travaux de bureau et correspondance française et allemande. — Adresser offres écrites à O. B. 205 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

employée de maison

sachant cuisiner. S'adresser à Mlle Loup, Beaux-Arts 28. Tél. 5 22 74.

DEM. D'EMPLOIS

JEUNE FILLE

cherche place pour le 10 novembre pour apprendre le français. Famille Mäder-Tuscher, Wileroltigen près Ferenbalm (Berne).

Jeune fille

cherche pour tout de suite ou pour le 15 novembre, place dans un ménage, pour apprendre la langue française. A Neuchâtel de préférence. — Offres à Mlle Alice Siprian, Saint-Joseph, Saint-Gall.

EMPLOYÉE DE MAISON

d'un certain âge, expérimentée, cherche place dans un petit ménage, de préférence hors de ville. Adresser offres écrites à X. B. 204 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune

BOULANGER-PATISSIER

consciencieux, cherche place pour le 15 novembre à Neuchâtel ou environs. — Adresser offres écrites à N. P. 193 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

cherche place

dans garage ou commerce de la branche alimentaire pour se perfectionner dans la langue française. Permis de conduire catégories a, b, d, e et f, ainsi que diplôme de l'Ecole de commerce à disposition. Adresser offres écrites à O. M. 211 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune correspondante allemande

cherche emploi dans un bureau pour se perfectionner dans la langue française. Adresser offres écrites sous chiffres P. 5873 N. à Publicitas, Neuchâtel.

JEUNE DEMOISELLE avec diplôme de l'Ecole de commerce

cherche place d'employée commerciale

Langue maternelle allemande. — Offres sous chiffres OFA 5723 S., à Orell Füssli-Annonces, Soleure.

JEUNE DEMOISELLE, parlant l'allemand, avec diplôme de l'Ecole de commerce

CHERCHE PLACE d'employée commerciale

Offres sous chiffres OFA 5722 S., Orell-Füssli - Annonces, Soleure.

UN BON PARDESSUS

est nécessairement pure laine souple, léger et de belle allure !

Rien à ajouter, n'est-ce pas ? Si.

UN BON PARDESSUS NE DOIT PAS ÊTRE CHER

Un bon pardessus doit être choisi à ELITE, spécialiste des « prix justes » pour une élégance impeccable, à ELITE, qui ne gâtera pas votre plaisir d'être bien habillé par le regret d'une dépense trop lourde.

ACHETEZ VOTRE PARDESSUS à ELITE !

PARDESSUS d'hiver, pure laine, 188.- 158.- 138.- **128.-**

MANTEAUX mi-saison, pure laine, 178.- 168.- 148.- 128.- **98.-**

COMPLETS peigné, pure laine, 228.- 198.- 178.- 158.- **138.-**

VESTONS sport, pure laine, 128.- 108.- 98.- 88.- 78.- **68.-**

PANTALONS pure laine, 68.- 58.- 49.- 38.- **24.50**

Superbe assortiment en

CHEMISES, ville et sport, GILETS et PULLOVERS

CRAVATES, ECHARPES « Kynoch », MANTEAUX DE PLUIE

MIEUX VÊTUS PAR **ELITE** ET PAS CHER DU TOUT !

Ed. DELLANEGRA, NEUCHATEL

4, Temple-Neuf Immeuble Centre-Ville

125.- 75.-

Notre belle confection

est réputée par sa qualité, son élégance et ses prix avantageux

MANTEAUX beau lainage uni et fantaisie, façon redingote ou vague 149.— 98.— **69.-**

ROBES toutes les dernières nouveautés, façons et teintes nouvelles 89.— 55.— **39.-**

Manteaux Teddy-Bear 180.— 145.— **110.-**

AUX 2 PASSAGES

NEUCHATEL S. A.

TEMPLE-NEUF - RUE DES POTEAUX

DEM. A ACHETER

REPRISE DE CINÉMA

est cherchée, de petite ou moyenne importance. Les offres sérieuses, avec tous détails sont à adresser sous chiffres Q 24886 U à publicitas, Bienne.

On demande à acheter un

buffet de service

genre Henri II, chêne fumé. Faire offres avec prix sous P. U. 194 au bureau de la Feuille d'avis.

On achèterait un

MANTEAU D'OCCASION

pour fillette de 14 ans, en parfait état. Adresser offres écrites sous V. Y. 198 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter

poussette de chambre

d'occasion en bon état. — Adresser offres écrites à N. J. 208 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

A vendre un

boiler électrique

de 1500 litres, très peu employé. — S'adresser à l'hôpital de Moutier (Jura bernois).

A REMETTRE en ville

café-restaurant

Adresser offres écrites à O. J. 210 au bureau de la Feuille d'avis.

A remettre

épicerie-primeurs

dans quartier en plein développement (pour cause de maladie). Capital nécessaire: 22,000 à 25 mille francs. S'adresser par écrit sous chiffres P. 5877 N. à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre

manteaux pour garçon

de 10-12 ans et de 12-14 ans, une paire de

patins de hockey

No 39, le tout en parfait état. S'adresser: Fontaine-André 34, 1er, à droite.

Baby - Cinéma

SENSATIONNEL, livrable avec deux films, 25 fr. On réserve pour Noël. — Case 1698, Bienne 7.

Vélo d'homme

« Rico », en bon état, à vendre. Demander l'adresse du No 195 au bureau de la Feuille d'avis.

Très jolie

poussette

à l'état de neuf, serait cédée à 250 fr. (prix d'achat 390 fr.). S'adresser Faubourg du Lac 33, 4me étage, à droite.

Beau

manteau de fourrure

très peu porté, à vendre pour cause imprévue. — Tél 5 41 63.

VOITURE

à vendre ou à louer, facilité de paiement. — Tél. 5 59 62.

A vendre à bas prix

un canapé, deux fauteuils, une table en noyer massif, tissu pure laine. S'adresser à E. Notter, Terreaux 3. Tél. 5 17 48.

A débarrasser

bon marché : glace, sommier, luges, skis d'enfants, couleuse en zinc, échelle six marches, harasse à pommes de terre, établi 2 mètres, pied de machine à coudre, tabourets et objets de détail. S'adresser: Clos-Brochet 4, 2me à droite. — Tél. 5 29 62.

UN BON FOURNEAU

ou un bon calorifère s'achète auprès de la maison Beck et Cie, à Peseux. Tél. 8 12 43. Livraison franco au dehors.

ECHELLES pour tous métiers

Demandez prix courant auprès de la maison Beck & Cie, à Peseux. — Tél. 8 12 43.

A vendre 2000 kg. de

CAROTTES

de montagne. S'adresser à M. Georges Evard, les Vieux-Prés, sur Chézard.

A vendre deux

VEAUX

mâles, chez Marcel Besson, Engollon.

A vendre un

MANTEAU DE FOURRURE

noir, en bon état, taille No 40. Demander l'adresse du No 202 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

accordéon

à piano d'occasion, en parfait état, «Hohner» 120 B., 2 R., 4 Ch., très bon instrument. S'adresser à Joseph Fischer, chez Mme Tripet, Manège 6, Neuchâtel.

Saxophone alto

à vendre, argenté, pavillon doré, avec étui, état de neuf. Pour visiter: entre 6 h. 30 et 7 h. du soir, A. Mojon, Temple 2, Peseux.

AVIS MÉDICAUX

Dr BERSIER

oculiste F. M. H.

ABSENT

jusqu'au 19 novembre pour service militaire

AVIS DIVERS

En vue de me perfectionner pour examens, je cherche

technicien, dessinateur ou professeur

pouvant donner des leçons pour lecture, schémas, théorie et technique sur l'électricité générale. Rétribution selon entente. Faire offres sous chiffres P 5866 N à Publicitas, Neuchâtel.

Samedi, à 20 h., au

Café du Grütli

Match au loto

Société des garçons bouchers

Conversation française

(un soir par semaine)

Cours collectif pour personnes de langues étrangères

Exercices pratiques

Mlle M. PERREGAUX

PROFESSEUR

Faubourg de l'Hôpital 17

N'oubliez pas

que dans des **HABITS USAGÉS** on fait de beaux **PANTALONS** ou **MANTEAUX POUR ENFANTS.**

Réparations d'habits d'hommes. Mme Paillard, Monruz 28.

Monsieur Fritz KOHLI ;

Monsieur et Madame Fritz KOHLI-RENGGLI, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de cruelle séparation, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leurs remerciements sincères et reconnaissants.

Neuchâtel et Genève, octobre 1950.

Très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil la famille de

Madame Eva MATHEZ

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Un merci tout spécial à Mme Chopard et Mlle Gottreux pour les soins dévoués donnés à leur chère disparue.

LA QUESTION DU CHAUFFAGE

Voulez-vous
être bien chauffé ?

Alors, n'hésitez pas !

LE COKE DE NEUCHATEL

Vous donnera toute satisfaction
par son prix et sa qualité

Tél. 5 42 84 USINE A GAZ

DUBOIS JEANRENAUD & Cº

Place d'Armes 5 Tél. 5 47 47
NEUCHATEL

COMBUSTIBLES

Chauffages centraux

Installations nouvelles ; transformations ; revisions ; détartrages de chaudières, de boilers ; décapages d'installations ; pompes ; régulateurs thermiques ; compteurs de chaleur ; réducteurs de foyers ; chaudières pour le bois ; brûleurs à gaz de bois ; brûleurs à mazout

PENSEZ A CELA... ET CONSULTEZ-NOUS SANS TARDER!

PISOLI & NAGEL

Téléphone 5 35 81 NEUCHATEL

Achetez le bon poêle chez le fabricant

Poêles émail
Calorifères
à circulation d'air

Toutes grandeurs
Ces appareils sont garantis
et de haute qualité

CHAUFFAGE
PRÉBANDIER S.A.

CONSTRUCTEURS
Moulins 37 Neuchâtel
Tél. 5 17 29

–Chauffage central–

Société coopérative de Consommation

SON

service des combustibles

s'est attiré la confiance de tous par ses
LIVRAISONS CONSCIENCIEUSEMENT EXÉCUTÉES

Tous combustibles noirs
Bois secs
Tourbe malaxée

Prière de passer les ordres au bureau, Sablons 39,
Tél. 5 37 21, ou par l'entremise des magasins

«SCHEIDEGGER»

CHAUFFAGE CENTRAL

Brûleurs à mazout

Bureau technique et atelier :
AVENUE DES ALPES 102 - Tél. 5 14 77
NEUCHATEL

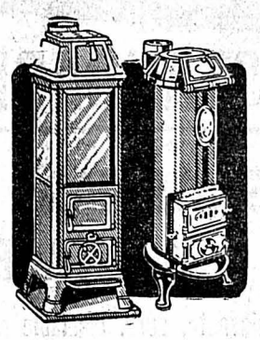

Un beau choix de

calorifères

Baillod S.A.

CHARBON - BOIS
MAZOUT - KERBES

COMBUSTIBLES

COMBE-VARIN S.A.

BUREAUX :
Draizes 50
Tél. 5 22 32

CHANTIER :
Cuvette
Vauseyon
Tél. 5 22 37

DEVINETTE

Les humains m'exploitent à coups de pics
Ensuite, je subis plusieurs opérations
De criblage, de lavage, de concassage.
On me transporte par eau ou par fer.
Je suis détesté, car je noircis partout.
Pour plus de malheur, et pour me corriger,
On me jette dans le feu, et c'est là seulement
Que je suis apprécié.
Car j'ai l'avantage de chauffer vos doux foyers.
Qui suis-je ? Qu'un tout petit morceau...
Vous m'avez deviné !

SCHREYER

COMBUSTIBLES

Du Peyrou 3 Tél. 5 17 21

BOULETS TRIBAR

Le combustible qui a fait ses preuves, moins de 5-7 % de cendres, plus de 8000 calories, chez

F. PERRITAZ - Tous combustibles

NEUCHATEL - Temple-Neuf 4 - Tél. 5 38 08
BOUDRY - Prés-Landry 29 - Tél. 6 40 70

N'attendez pas pour faire votre approvisionnement de combustibles. Confiez-nous vos commandes, qui seront exécutées au mieux des conditions actuelles.

L. GUENAT - Maillefer 19

NEUCHATEL Tél. 5 25 17

Pour un poêle de qualité

GRANUM

s'impose. Sa puissante circulation d'air et son haut rendement en font l'appareil le plus demandé.

Il est aussi livrable combiné avec un brûleur à mazout de premier choix offrant toute sécurité.

Les appareils GRANUM constituent un moyen de chauffage idéal et économique pour maisons familiales, appartements, magasins, etc.

GRANUM S. A., NEUCHATEL

Avenue Rousseau 5 - Usine : Vallon du Seyon

CALORIE

- Chauffages centraux
- Ventilation
- Climatisation
- Brûleur à mazout

Neuchâtel - Ecluse 47-49 - Tél. 5 45 86

Fourneaux
Calorifères
Potagers à bois
Fourneaux à mazout

Démonstration au magasin

s'achètent chez

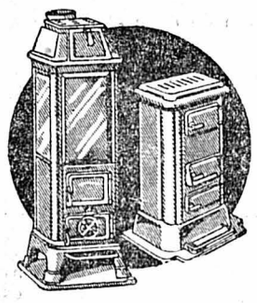

LOERSCH ROBERT S.A.

Rues du Seyon et de l'Hôpital - NEUCHATEL

Tissus suisses de laine

de réputation internationale!

BELLE
LANGUE DE BŒUF
sans gorge
BOUCHERIE **R. MARGOT**

Une plante du Brésil qui combat le rhumatisme

C'est le « Paraguayensis » qui, déchlorophylé par procédé spécial, peut chasser les poisons du corps, élimine l'acide urique, stimule l'estomac et décongestionne le foie.
Rhumatisants, goutteux, arthritiques, faites un essai. Le paquet Fr. 2.—, grand paquet-cure Fr. 5.—. Se vend aussi en comprimés, la boîte Fr. 2.—, la grande boîte-cure Fr. 5.—.
En vente : Pharmacie de l'Etoile, rue Neuve 1, Lausanne Expédition rapide par poste.

Une machine à coudre d'occasion « Bernina »

navette centrale, marche avant arrière, griffe rentrante permettant de repriser les bas et le linge, tous accessoires compris, garantie une année. Facilités de paiement.
H. WETTSTEIN - Seyon 16 - Grand-Rue 5
Tél. 5 34 24
La maison où vous serez bien servi

SAMEDI MATIN sous la voûte RUE DU TRÉSOR
PRIX AVANTAGEUX
Vente de beaux lapins gras
Poulets de grain
Poules à bouillir
Y. Delley

Pas plus chers que des complets ordinaires

PLASTIC

Satisfait les plus exigeants
Spécialiste de la confection soignée

Costumes tailleurs et manteaux pour dames
Complets pour messieurs

sont en vente dans toute la Suisse par plus de 50 des meilleurs spécialistes de la branche

EN EXCLUSIVITÉ

pour Neuchâtel, le Vignoble et le Val-de-Ruz

Vêtements MOINE PESEUX

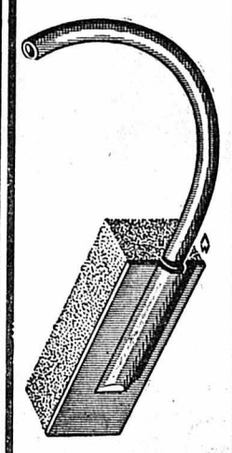

Pour votre auto

Eponge de nettoyage

PEINTURE M. Thomet fils NEUCHATEL MAGASIN-ECLUSE 15

Belle occasion pour cause imprévue

chambre à coucher en noyer, avec literies complètes, ayant très peu servi et en parfait état. Cédé à un prix très intéressant. Pressant.
A voir au magasin de meubles, Quai Philippe-Godet 4. Neuchâtel.

Filets de vengerons
Fr. 2.— le ½ kg.
au magasin
LEHNHERR
FRÈRES

Trotteur avantageux et pratique. Semelle crêpe, Velourscalf noir 29.80 R'box noir ou brun **27.80**

BALLY AROLA SERVICE

Chaussures **Populaires Bally**

NEUCHATEL, rue du Seyon

Songez à votre
BICYCLETTE
Pour tout ce qui concerne vos RÉPARATIONS, REVISIONS et RÉEMAILLAGE en vous adressant au spécialiste
René Schenk
Cycles - Chavannes 15

Samedi
TRIPES CUITES
Huttenlocher
Téléphone 5 13 39

STANDARD 1950

Moteur 4 cylindres - 11 CV. = 70 CV. effectifs - 3 vitesses synchronisées. Freins hydrauliques. 11 litres aux 100 km. seulement - 130 km./heure. Chronomètre.
Fr. 10,250.— + Icha

ESTATE CAR, MONTAGE SUISSE

Puissante, sûre, maniable et économique...

Telles sont les qualités fondamentales de cette voiture idéale pour le transport de marchandises délicates et fragiles Charge utile : 300 à 400 kg., plus trois personnes. Se transforme en cinq secondes en confortable et élégante voiture de tourisme 5 à 6 places. Dotée des plus récents perfectionnements, elle offre tous les avantages d'une voiture de luxe. Et puis,

Le montage suisse est la garantie d'une bienfacture absolue.

Agence: **Garage PATTHEY & FILS**
1, rue du Manège - Tél. 5 30 16 - NEUCHATEL

Les Conseillers

Just

sont bien accueillis partout, depuis 20 ans. Ce que Just offre est bon: Brosses Just pour le ménage, brosses et produits Just pour les soins du visage et du corps. Commandez, s'il vous plaît, ce qu'il vous faut par téléphone
038/6 35 05
ou par carte postale
BROSSES JUST
chef représentant
Robert Schenk
Creux du Sable 8
Colombier/N'tel

POUR LE VISAGE AIMÉ DE LA PATRIE
HEIMATSCHUTZ
NATURSCHUTZ
POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

LE ISOLE DI BRISSAGO PER IL POPOLO SVIZZERO
1950

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATIONAL
« HEIMATSCHUTZ »

Vente de médailles en chocolat

PRIX : Fr. 1.—

Vendredi 27 octobre 1950
Samedi 28 octobre 1950

Réservez bon accueil aux vendeurs et vendeuses

Merci d'avance.

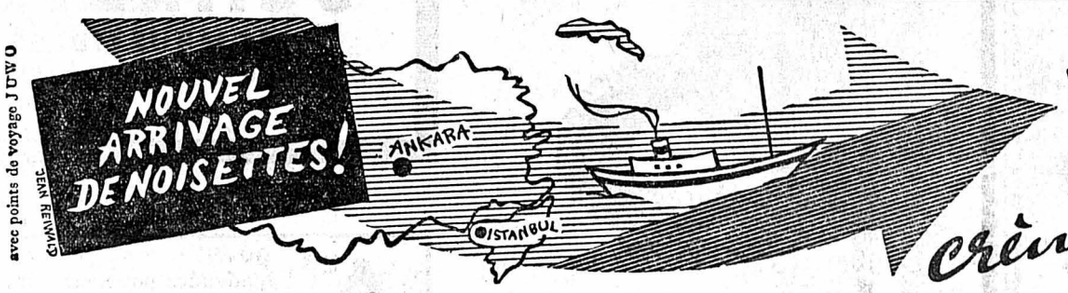

NUXO
crème aux noisettes

J. KLAESI, ÉTABLISSEMENTS
NUXO S.A., RAPPERSWIL St-G.

EN VENTE DANS LES BONNES MAISONS DE PRODUITS DIÉTÉTIQUES ET DE SPÉCIALITÉS ALIMENTAIRES

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Perce-Bedaine et Casse-Trogne
ou
Les cadets de Gascogne

Roman de cape et d'épée
par **RENÉ VALENTIN** 28

XIV

De quoi s'entretenaient les Guises

Nous savons que les Guises, à l'issue du conseil tenu en présence du roi et de la régente, s'étaient dirigés vers le parc du château. Après avoir suivi pendant deux ou trois cents mètres l'allée principale, ils s'engagèrent dans un chemin latéral qui les mena auprès d'une pièce d'eau constellée de nénuphars blancs. Quelques statues allégoriques se dressaient çà et là ; des bancs de pierre sollicitaient les promeneurs. L'endroit était désert ; il présentait l'immense avantage de permettre à ceux qui s'y étaient arrêtés de voir arriver de loin les éventuels indiscrets. Ce fut sans doute cette dernière raison qui décida les deux frères à ne pas pousser leur promenade plus avant.

— Asseyons-nous ici, nous y serons très bien pour causer de nos affaires, proposa le Balafré en désignant le banc le plus proche d'eux.

— Soit ! admit le cardinal de Lorraine.

Mais d'abord, présentons les deux hommes au lecteur. François de Guise venait d'atteindre sa quarante-et-unième année. C'était un homme grand, plutôt maigre, les cheveux et la barbe d'un blond grisâtre, il avait la mine réfléchie. En dépit d'une nature fine et énergique, il n'avait cependant rien de l'allure d'un prince. Il était impossible, à quiconque détaillait ses traits, même superficiellement, de ne pas être frappé par une certaine bassesse qui émanait de toute sa personne comme un fluide. Mieux, il était absolument impossible à ceux qui l'approchaient de se défendre de l'air sinistre qui, comme un voile, lui couvrait le visage. Cela tenait-il à la mobilité nerveuse de sa face ou à la balafre récoltée en 1545, au siège de Boulogne? C'était peu probable. Cette impression venait de plus loin, mais sans qu'il fût possible de la définir exactement. Quel genre d'homme était-ce? Courageux, certes ; intrépide, incontestablement. Mais de noblesse point. Sa sœur Marie de Guise, qui le connaissait bien, racontait à qui voulait l'entendre, qu'il était d'un égoïsme répugnant, l'accusait de tout tirer à soi seul. Et de fait, il était de notoriété publique qu'il n'était faveur que son frère, le cardinal, obtint qu'il ne l'en jalousât, voire l'en chicanât ouvertement ! Pour le surplus, orgueilleux en diable et obsédé par l'attrait du pouvoir, il était de ces individus capables du meilleur et du pire pour conquérir un brin de puissance.

Et Charles, son cadet ? Celui-là avait le teint infiniment délicat, presque transparent, les yeux d'un gris pâle. Autant son frère avait l'allure grossière, autant il apparaissait grand seigneur. Le seul reproche qu'on pouvait lui adresser lui venait du pli étrange qu'il avait au coin de la bouche. Ce pli dont Michelet se demandait s'il avait l'air de grincer ou de vouloir écraser. La belle barbe blonde qui ornait le menton était impuissante à camoufler cette malencontreuse impression. D'une grande intelligence, spirituel jusqu'à la causticité, éloquent comme nul autre, il était loin de l'allure « mauvais joueur » qui se dégageait de son aîné. Il n'en était que plus dangereux et la faveur dont il jouissait auprès du jeune roi en faisait un homme redoutable pour les plus puissants, les mieux en cour.

— J'ai eu un entretien, cette nuit, avec M. de Chambrun, commença François, dès qu'il eut pris place à côté de son cadet... J'ai tout lieu de croire que nous avons eu tort de mésestimer la portée des événements qui semblent se préparer.

— Nous ? objecta le cardinal... Vous, plutôt !

Puis, grimaçant un sourire énigmatique, il questionna.

— Et que vous a-t-il dit ?

— Il ne sait rien de précis encore ; mais il attend la visite d'un individu qui, à ce qu'il assure, en sait long sur toute cette affaire.

— Eh bien ! je suis plus avancé que vous, mon cher frère. Moi aussi, j'ai eu des informations. Leur source me paraît d'ailleurs plus sérieuse que celle de votre lieutenant des gardes !

— De qui donc les tenez-vous ?

— De l'ambassadeur de Sa Majesté catholique.

— Vous plaisantez ?

— Je n'ai jamais été plus sérieux, au contraire.

— En quoi un complot qui se trame ici peut-il intéresser l'Espagne ? Ce n'est pas Philippe II qui est en cause, ni menacé par ce qui s'échafaude le long de la Loire, ce me semble ?

— Certes non. Cependant, vous savez comme moi que l'Espagne s'est toujours beaucoup occupée de ce qui se passait chez nous. Ces temps derniers, plus que jamais, elle a gardé l'œil sur ce qui se préparait en France. Croyez-vous qu'elle verrait d'un bon œil les parpaillots s'emparer du pouvoir ?

— Que non pas !

— Vous imaginez-vous, d'autre part, qu'elle ne discerne pas à quel point la dégénérescence chaque jour plus marquée des Valois pourrait lui causer de soucis dans l'avenir ? François ne fera pas de vieux os...

— Avouons que nous y serons pour quelque chose ? ricana le duc de Guise. Ce que la maladie ne réaliserait qu'en deux ans, notre charmante Marie le fera en six mois.

— Et après ?

— Ce sera au tour de Charles. Il n'est guère des plus solides. Il aura bien vite fini de jouer son rôle. Quant à Henri, vivra-t-il assez longtemps pour recueillir la succession ? J'en doute.

— Moi aussi. Mais que se produira-t-il après ? Les Valois disparus de la circulation, qui gouvernera la France, qui posera sur sa tête la couronne royale ? Un catholique ? Un huguenot ?... Voilà où est le danger que redoute Philippe ! Et voilà pourquoi ses émissaires le renseignent sur les moindres événements. Voilà aussi pourquoi ils sont mieux informés que nous-mêmes qui n'avons que trop tendance à ne vivre que le moment présent, sans beaucoup nous soucier de demain.

— Il en est de pareils peut-être... mais point des Guises !

— Les Guises ne sont pas la France, malheureusement !

— Ils pourraient bien le devenir un jour, insinua le Balafré.

Le cardinal de Lorraine eut un geste vague.

— Je ne dis pas non ; ce ne sera pas de sitôt, en tout cas.

— Le temps n'y fait rien.

Pour le coup, Charles partit d'un éclat de rire vite réprimé.

— Vous croyez-vous immortel, mon cher frère ?... Mais, laissons là ces anticipations et revenons à ce qui nous intéresse pour l'instant. J'ai donc vu l'ambassadeur espagnol. Et savez-vous ce qu'il m'a assuré ? Que celui qui mène toute l'affaire en secret, c'est Condé !

— Quelles preuves en détient-il ?

— Quelles preuves pourrait-on accumuler contre un « capitaine muet » ?

— Voilà qui ne nous avance guère.

— Que si... que si...

— Bon, ne disputons pas là-dessus. Est-ce que tout ce que vous a dit Son Excellence ?

— Non. Elle m'a affirmé aussi que celui qui, ouvertement, conduit le bal serait un certain La Renaudie... Ça ne vous dit rien, ce nom ?

— Il me semble, en effet.

— C'est ce petit gentilhomme avec qui maître du Tillet, notre fidèle chicaneur, a eu maille à partir voici quelque temps.

— Drôle de conspiration dont les chefs reconnus se doivent recruter parmi les derniers échelons de la noblesse de province.

(A suivre)

C'est l'automne...

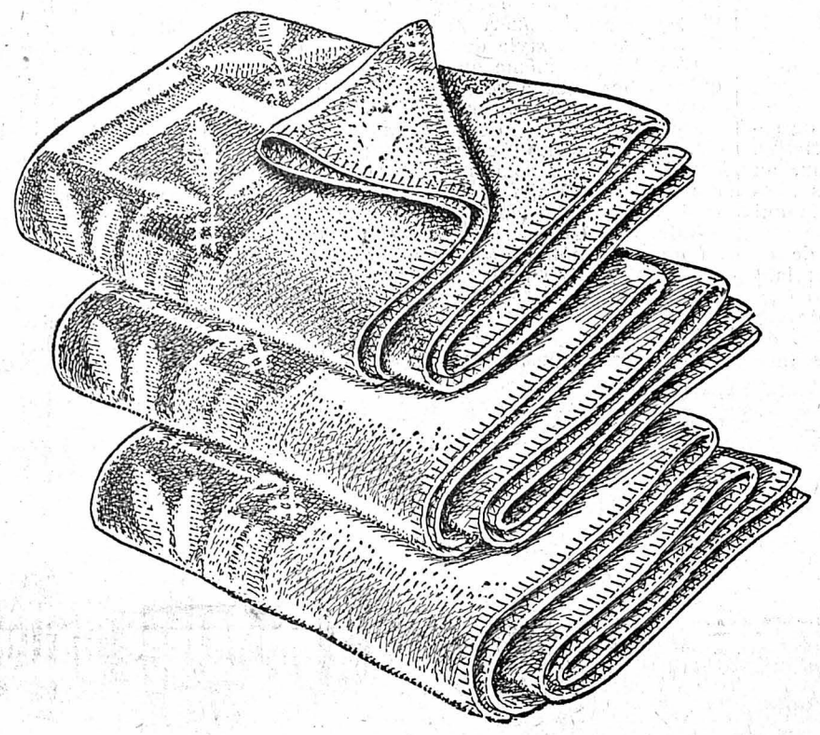

Les chambres sont fraîches, achetez maintenant vos

COUVERTURES DE LAINE

CHOIX CONSIDÉRABLE DANS TOUTES LES LARGEURS

COUVERTURE DE LAINE — **19.80**
beige avec bordure rayée en brun ou blanc : qualité d'usage : dimensions environ 150 × 210 cm. **22.50** et

COUVERTURE DE LAINE — **25.50**
avec bordure jacquard, fond beige, qualité chaude et douillette : dimensions environ 150 × 210 cm. **29.50** et

COUVERTURE DE LAINE — **35.-**
couleur poil de chameau. Article très chaud, souple et léger : dimensions environ 150 × 210 cm. . . . . .

COUVERTURE DE LAINE — **49.-**
entièrement jacquard : excellente qualité, souple et chaude, dimensions environ 170 × 220 cm. . . . . .

Splendide COUVERTURE — **59.-**
couleur poil de chameau : entièrement jacquard 100 % laine, dimensions environ 150 × 210 cm. . . . . .

170 × 220 cm. **69.-**

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Boucherie Charcuterie **Rohrer**
Tél. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel

SAMEDI, arrivage frais de
POULETS DE BRESSE
à Fr. 4.50 le ½ kg.
LAPINS FRAIS
à Fr. 3.— le ½ kg.

LA SOURCE
de la bonne affaire

GILETS
pour messieurs, longues manches, très belle qualité de pure laine, tricot serré, en beige, gris, flanelle **24.90**

CHEMISES sport
à carreaux pur coton rétréci, molletonné, col baleiné, jaune, rouge, bleu **14.90**

GANTS MESSIEURS
en peau imitation peccary, doublé tricot de laine, brun **12.50**

Pullovers ville et sport
Chaussettes - Echarpes
Airdress

VETEMENTS **Jacot** NEUCHATEL
SEYON 1a

Du plus simple...
au plus soigné...

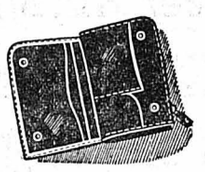

Portemonnaies
fermeture éclair
BIEDERMANN
NEUCHATEL

A vendre un bon chien
berger allemand
noir et feu, 2½ ans. On échangerait contre volailles ou lapins. O. Hänni, Nods.

MÉNAGÈRES !
Samedi, à la Halle aux viandes
BŒUF
à bouillir
1re qualité
A. VOUGA

A vendre
pommes
de garde, ainsi que 1000 kg. pour le cidre. Robert Jeanneret, Fenin. Téléphone 7 11 79.

Pour l'achat d'un
régulateur
adressez-vous à
H. VUILLE
vis-à-vis
du Temple du bas

Pour les jours plus froids

Manteaux d'hiver façon I rang	178.–	159.–	139.-
Manteaux d'hiver tissu anglais, façon I rang	225.–	198.–	187.-
Manteaux d'hiver façon II rangs avec ou sans ceinture	198.–	189.–	178.-
Manteaux mi-saison façon sport avec ou sans ceinture	159.–	129.–	95.-
Manteaux d'hiver pour enfants de 5 à 10 ans	75.–	64.–	56.-

Icha compris

Votre garde-robe est-elle complète ?
C'est sans doute dans votre intérêt le moment de profiter des anciens prix

Vêtements WITTWEN
Place du Marché - Neuchâtel

« Renault »
4 CV, modèle 1950, état de neuf, à vendre pour cause de départ. Téléphoner entre midi et 13 h. 5 48 66.

Chambre blanche : lit, commode-glace, table de nuit, table, accordéon «Hohner», violon 1/1, gommier. — Tél. 5 53 68.

Un bon potager
« Sarina »
à bois ou gaz de bois s'achète au magasin Beck & Cie, à Peseux, qui livre franco domicile partout. Tél. 8 12 43.

Nous recommandons nos spécialités en
Volailles
fraîches du pays
PETITS COQS et POULETS
bel assortiment depuis Fr. 3.—, 3.50 et 4.— le ½ kg.
POULETS DE BRESSE
frais
à Fr. 4.50 le ½ kg.
PIGEONS
Fr. 1.50 à 3.— la pièce
POULES et COQS
pour le riz ou pour ragoût de Fr. 2.— à 3.— le ½ kg.
OIES et CANARDS
Fr. 2.50 à 3.— le ½ kg.
CANETONS
Fr. 3.50 le ½ kg.
LAPINS
frais du pays
Fr. 3.20 le ½ kg.
LAPINS
de garenne et civet sans tête ni pattes
Fr. 2.— le ½ kg.
GIBIER
Faisans
Lièvres
Chevreuils
et civet
Escargots
au beurre pur
Cuisses de grenouilles
GROS et DÉTAIL
Lehnherr
frères
NEUCHATEL
Tél. 5 30 92

Tapis
avantageux

MILIEUX, bouclé, poil de vache
belle qualité lourde, superbes dessins
165 × 235 cm. **117.–** et **84.–** **75.–**
190 × 290 cm. **110.–** et **108.–**
200 × 300 cm. **194.–** et **170.–**

MILIEUX en moquette, laine
nouveaux dessins modernes
200 × 300 cm. sans franges **279.–**
200 × 300 cm. avec franges **250.–**

MILIEUX moquette, haute laine
dessins persans, qualité lourde
200 × 300 cm. **450.–** **415.–** **345.–**

MILIEUX moquette, haute laine
genre Berbère, présentation riche
170 × 240 cm. seulement **245.–**

Par économie,
achetez aux Grands magasins
Aux
ARMOURINS
Neuchâtel

Tél. 5 17 28
Saint-Maurice 4
BOUCHERIE CHARCUTERIE

AGNEAU DE LAIT
VIANDE de boucherie
de 1er choix
Choucroute
Compote
garnie avec saucisses du Jura
Porc fumé et salé extra-doux
Belles tripes cuites

AUX PARCS 26
Tout frais, tout chauds, se vendent les délicieux
BRICELETS, plats, roulés ou éventail
VENEZ DÉGUSTER
« La Bonbonnière » Biscuiterie Boucard
Tél. 5 47 31

POIRES-COINGS
Le camion de Neuchâtel vendra, samedi au marché, une grande quantité de coings ainsi que du
superbe raisin 90 c. par 2 kg.
et d'autres articles avantageux. - Tél. 5 15 55

Pour de la musique
« Tefi » n'est pas un bluff
« Tefi » est une réelle nouveauté
« Tefi » = 25 minutes d'agrément
Service et démonstration
L. Pomey technicien-radio **Radio-Mélody**
Flandres 2 - Neuchâtel

AVIS AUX MÉNAGÈRES
Vous trouverez à l'épicerie-primeurs, RUE DES MOULINS 21
Bons saucissons, saucisses au foie et aux choux de Payerne
Tous les jours, pommes de terre cuites
Tél. 5 41 31 Se recommande : G. VUILLE.

A vendre
chambre à coucher
genre Louis XV, tout noyer, comprenant une armoire à glace, une coiffeuse, deux tables de nuit, deux lits avec sommiers et matelas de crin blanc. Le tout en parfait état. S'adresser à Marcel Grandjean, tapissier, Grand-Rue 16, Peseux, tél. 8 18 60.

CHOUCROUTE GARNIE
Compote aux raves
Porc fumé et salé
Saucissons neuchâtelois
J.-M. VUITHIER
BASSIN 2 Tél. 5 10 68

Fromage gras
Gruyère
de la production d'hiver 1949-1950
à prix réduit
Fr. **4.75** le kg.
et
Fr. **2.45** le ½ kg.
R.-A. STOTZER
TRÉSOR

A vendre
CUISINIÈRE « PRIMAGAZ »
granitée, en parfait état, avec trois feux et un four. S'adresser à Roger Widmer, Crêts-du-Mont-d'Amin, Cernier.

Avant l'hiver

UN BON COUP DE PINCEAU
aux extérieurs de votre maison

DE NOUVEAUX
PAPIERS PEINTS
dans les chambres

chez les spécialistes
M. Thomet
ECLUSE 15
NEUCHATEL

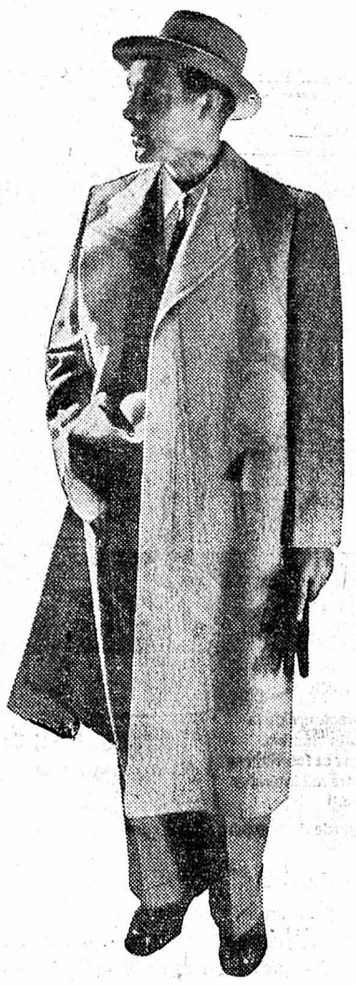

MESSIEURS !

Pour cet automne

EXCELSIOR vous présente un beau et grand choix

de costumes en belle draperie PURE LAINE, fil-à-fil, peigné ou cheviotte en teintes gris, brun, bleu mode, d'une coupe et d'une bienfacture impeccables.

Toujours la meilleure qualité au prix du spécialiste

COSTUMES pure laine	dès Fr.	135.-
VESTONS pure laine	» »	55.-
PANTALONS	» »	35.-
MANTEAUX mi-saison pure laine	» »	110.-
MANTEAUX D'HIVER pure laine	» »	120.-

C'est le moment le plus favorable pour votre achat

Le choix est le plus grand, tant dans les plus beaux modèles que dans les prix avantageux.

Excelsior

Grand-Rue 2 (angle rue de l'Hôpital) NEUCHATEL
M. DREYFUS J. Zosso, succ.

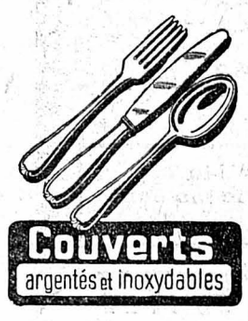

Couverts
argentés et inoxydables

Baillod S. A.
NEUCHATEL

SORIUM
EXTERMINE LES SOURIS
La boîte Fr. 1.25
DROGUERIE Burkhalter
Sr. Maurice 4
NEUCHATEL

Des goûts et des couleurs...

... Il ne faut pas disputer, dit-on, mais cela va-t-il jusqu'à l'architecture, c'est-à-dire à ce qui fait le visage même de la patrie commune? Il serait difficile de contester qu'il existe des lois objectives du beau, qui répondent à un sentiment commun, et qui font qu'on s'accorde généralement à trouver esthétiques, par exemple, l'hôtel DuPeyrou, ou le Collège latin, mais non pas l'hôtel des postes, ou le cube gris qui lui fait dignement face...

C'est à ce sentiment inné de ce qui est beau et de ce qui est laid qu'obéissent les enfants de nos écoles lorsqu'on fait défiler devant leurs jeunes regards la collection de clichés judicieusement constituée par le « Heimatschutz » neuchâtelois : admiration spontanée devant un bel ensemble architectural, huées réconfortantes devant les produits hétéroclites de l'industrie acoquinée avec un régime de liberté totale. Et le plus curieux, ce n'est pas tant cette juste réaction enfantine que le fait que les « grandes personnes », à une certaine époque, aient pu méconnaître les règles du beau au point de défigurer complètement notre pays. Toutes les époques nous ont légué de belles choses, à l'exception de cette dernière. Il sera plus tard intéressant de voir si ç'aura simplement été un « trou », un accident, ou si les temps sont révolus...

Un revirement manifeste s'est produit. L'époque fait, ici et là, son « mea culpa ». On redécouvre les modèles d'autrefois. On ne fait plus guère de toits plats en pays neigeux, ni de chalets de bois au bord des lacs de plaine. Mais les matériaux de l'industrie ne remplaceront jamais la pierre authentique, et ils ne semblent guère se prêter à l'invention d'un style durable.

C'est tout de même quelque chose qu'on commence à retrouver, après avoir trop construit au petit bonheur, le respect des règles de l'unité, des formes consacrées par l'expérience des siècles, en harmonie avec le terroir, et qui se trouvent par là même coïncider avec la beauté. Aussi bien la Ligue du patrimoine national (puisque c'est d'elle qu'il s'agit) ne borne-t-elle pas son ambition et son activité au maintien d'un héritage ; elle travaille aussi à concilier les nécessités des temps modernes (qu'il serait vain de méconnaître) avec celles de l'esthétique et du bon goût. Il faut la soutenir. Car, si notre canton a depuis l'an dernier le privilège d'une législation nouvelle et judicieuse sur la protection des sites, tout ne saurait être résolu par une loi. Faisons donc bon accueil aux écoliers qui nous vendront samedi et dimanche le traditionnel Ecu d'or du « Heimatschutz », qui est aussi, et à parts égales, l'unique ressource financière de la Ligue suisse pour la protection de la nature. Ces jeunes générations sont celles qui, plus tard, nous jugeront à leur tour à ce que nous leur aurons laissé. Double motif d'écouter cet appel.

C.-P. B.

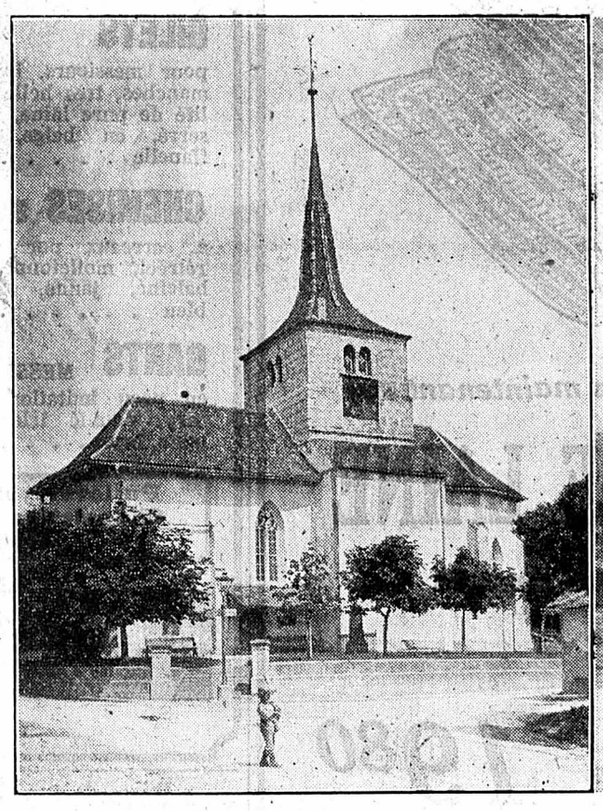

Le temple de Fontaines, vieilles pierres parmi la verdure, offre un coup d'œil harmonieux.

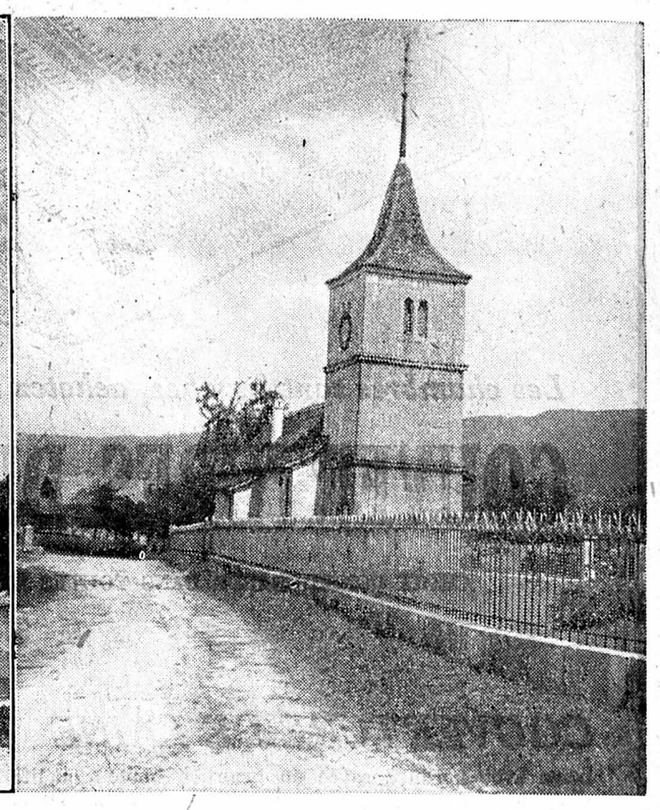

On ne saurait, hélas, en dire autant de celui d'Engollon, cerné d'une froide barrière. L'embellissement des lieux est un rêve dès longtemps caressé par le « Heimatschutz neuchâtelois ».

L'eau salée contre la bombe atomique

En cas d'attaque à la bombe atomique, l'on aura avantage à boire un verre d'eau salée, conseille le Service de la santé publique des Etats-Unis. En effet, plusieurs médecins éminents ont découvert qu'il fallait procéder à un traitement à l'eau salée « lors de toute attaque atomique dirigée contre la population civile ».

Espérons que l'eau salée a les mêmes effets bénéfiques pour les militaires...

Extrait de la Feuille officielle

Octobre 14. — Alcide Widmer, cafetier, à Neuchâtel a retiré à Anny Widmer née Bravo, le droit de représenter l'union conjugale.

16. — Conclusion d'un contrat de mariage entre Georges-André Berger et Geneviève-Claire-Marthe-Jeanne Berger née Colon, domiciliés à Corcelles.

17. — Séparation de biens entre les époux Pellaud John-René et Madeleine née Nicoud.

18. — Conclusion d'un contrat de mariage entre Hertig Jean-Pierre et Martha née Rosenfeld, domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

18. — L'état de collocation de la faillite de Schweizer Marcel, serrurier-installateur, à Colombier, peut être consulté à l'Office des faillites de Boudry.

18. — Clôture de la faillite de Paul Schurch, manœuvre à la Chaux-de-Fonds.

20. — L'autorité tutélaire du district de Neuchâtel a :

prononcé la mainlevée de la tutelle Hermann-Henri Duvoisin et relevé Jean Liniger de ses fonctions de tuteur ;

levé la tutelle de Marie-Louise Germond, à Neuchâtel, et relevé Jean Liniger de ses fonctions de tuteur ;

levé la tutelle de Janine-Yvonne Perroud, à Saint-Prex, et relevé Louis Paris, notaire à Colombier, de ses fonctions de tuteur ;

accepté le transfert dans son for de la tutelle Rémy Ruedin, à Perreux et confirmé Martin Veillard, directeur de l'assistance communale de Cressier, dans ses fonctions de tuteur ;

accepté le transfert dans son for de la tutelle René-Marcel Sutter à Neuchâtel, et confirmé Roland Sutter, à Neuchâtel, dans ses fonctions de tuteur ;

prononcé la mainlevée de la tutelle Margaritha-Nicole Terrepon, légitimée Mihopoulos, et relevé Edmond Bourquin, avocat, à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur ;

relevé Jean-Claude von Gunten, à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur de Jacques von Gunten, à Neuchâtel, et nommé en lieu et place Sam Humbert, directeur-adjoint de l'Office cantonal des mineurs de Neuchâtel.

21. — Ouverture de la faillite de « Plaqué or S. A. », à Cressier. Délai pour les productions : 21 novembre 1950.

Emissions radiophoniques

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion : 6.55, voulez-vous apprendre l'anglais. 7.10, bonjour matinal. 7.15, inform. 7.20, œuvres de Mendelssohn. 11 h., de Beromunster: émission commune. 12.15, le mémento sportif. 12.20, En marche avec les grenadiers. 12.25, les cinq minutes du tourisme. 12.30, opérettes d'autrefois, opérettes d'aujourd'hui. 12.45, signal horaire et inform. 12.55, deux chansons d'Emile Jaques-Dalcroze. 13 h., les visiteurs de 13 h. 13.10, musique variée. 13.25, œuvres de Haendel. 13.45, Mélodies de Jacques de la Presle. 16.30, de Beromunster : émission commune. 17.30, la rencontre des isolés : le cousin Pons, d'H. de Balzac. 18 h., Radio-jeunesse. 18.25, les Jeunesses musicales en Suisse. 18.35, jeunes artistes : Ernst Wolff, ténor. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.10, les Nations Unies vous parlent. 19.13, l'heure exacte et le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, destins du monde. 19.35, music box. 20 h., questionnez, on vous répondra. 20.20, le carrefour des amoureux. 20.30, la pièce du vendredi : Merlette, conte de Pierre François. 22 h., Edith Farnadi, pianiste, interprète Bela Bartok et Franz Liszt. 22.30, inform. 22.35, les travaux des institutions internationales. 22.50, disques.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 10.20, Vom Klang des Glocken. 11 h., interprètes zuricois. 11.45, chants et musique des Grisons. 12.30, inform. 12.40, concert par le Radio-Orchestre. 13.25, artistes réputés. 14 h., pour Madame. 16 h., concert pour les malades. 16.30, œuvres de Scriabine et Schumann. 18.05, mélodies nordiques. 18.30, extrait du carnet de notes d'un reporter. 18.50, piste ou stade. 19.10, chronique mondiale. 19.30, inform. 20 h., chant. 20.15, la configuration de la terre. 20.45, pour Madame : cinq minutes de politique. 21.20, concert par un chœur de Hollande. 21.40, 20 minutes d'anglais. 22.05, concert d'orgue.

Du côté de la campagne JE CULTIVE MON JARDIN

Parlons des framboisiers

Dans un récent article, j'ai recommandé de ne pas trop multiplier les arbres fruitiers, pommiers et pruniers, au jardin ou au verger, à cause de la mévente de leurs fruits, et j'ai conseillé à leur place la culture des groseilliers, qui peut être intéressante si on les entoure des soins indispensables. Je ferai de même aujourd'hui en ce qui concerne les framboises. Une telle culture peut être très productive si elle est bien soignée ; les framboisiers cultivés ont été amenés peu à peu, par les spécialistes, à un haut degré de production. Une plantation bien entretenue peut durer de dix à douze ans, et une souche peut donner de 500 à 800 gr. de fruits, selon la variété. Il en résulte, par exemple, qu'une plantation modeste de cinquante souches (25 m² environ) pourra donner dans les 25 à 40 kg. de fruits, et les belles framboises trouveront facilement preneur à 2 fr. et plus par kilo. Voilà donc un coin de terrain qui vous rapportera largement son intérêt ! Ajoutons qu'un plant, ou souche de framboisier coûte environ 40 c. chez le jardinier.

Le framboisier peut pousser un peu partout, et, chose précieuse pour notre canton, il réussit aussi très bien jusque dans les hautes altitudes, là où domine encore le sapin. Le terrain choisi pourra être quelconque ; toutefois, il ne doit être ni trop humide, ni trop sec.

La plantation

La première chose à faire est de défoncer le terrain, c'est-à-dire d'en remuer le sol profondément, avec le piochard s'il le faut, mais sans dépasser en profondeur la couche de bonne terre. En faisant ce travail, il est indispensable d'enterrer, sur toute la surface, une bonne dose de fumier, car il faut penser, comme dit plus haut, que la plantation doit durer une dizaine d'années au moins ; le terrain doit donc être bien préparé. Cette fumure préalable est encore plus nécessaire si la couche de bonne terre n'est pas très profonde. Une fois tout ce travail accompli, votre terrain se présente comme un jardin bien préparé et aplani au râteau.

Il existe deux sortes de framboisiers :

a) Les framboisiers dits « remontants », qui produisent deux récoltes chaque année, l'une en juillet, l'autre en septembre-octobre.

b) Les framboisiers non-remontants, qui ne produisent qu'une récolte (égale en quantité aux deux récoltes précédentes) dès fin juin et dans le mois de juillet.

Cette seconde espèce, non-remontante, est sans contredit la plus intéressante, car surtout au point de vue commercial, une seule récolte, très abondante, à la saison chaude, est plus profitable, que deux demi-récoltes, dont la seconde, en saison déjà fraîche, est sujette à des revers, à moins que l'on n'habite une région basse et de climat doux. Je choisis donc les framboisiers non-remontants.

La plantation du framboisier, une fois le terrain préparé comme dit ci-dessus, est très facile. Avec le cordeau, on trace sur le terrain des lignes espacées de 1 mètre au moins, sinon 1 m. 20 ou 1 m. 30. Cet espacement est obligatoire, car, si la première année il semble exagéré, vous verrez que les années suivantes, les racines, se développant avec rapidité, et en tous sens, envahiront vite toute la largeur des intervalles. Une fois ces lignes tracées, vous y plantez vos framboisiers, en les espaçant de 40 à 50 cm. Pour ce faire, vous donnez à l'endroit voulu un bon coup de pioche, à 20-30 cm. de profondeur et vous placez dans le trou ainsi formé votre plant, que vous recouvrez ensuite en prenant soin que les racines soient bien étalées ; vous tassez alors la terre tout autour avec les pieds, et tout est terminé. Si vous avez des doutes quant à la profondeur, examinez bien le plant : immédiatement au-dessus des racines, à la naissance des branches, vous y distinguerez nettement de petits bourgeons blancs et délicats, d'où partiront les branches de l'année suivante. Ces bourgeons doivent être enterrés à 5 cm. au moins. Si vous observez ce détail, tout est bien !

Une fois vos plants en terre, vous pourrez choisir entre deux méthodes : ou bien les laisser tels quels, et vous aurez la petite fierté d'une récolte passable l'année prochaine. Je conseille pourtant la seconde, qui est de couper, au sécateur, tous les plants à 30 cm. de terre environ, vous aurez tout de même une petite récolte au printemps suivant, mais surtout, cette première taille aura pour effet d'activer la poussée des bourgeons souterrains dont j'ai parlé plus haut, et la souche prospérera deux fois plus rapidement pour l'avenir.

Il va sans dire qu'ici comme pour toute plantation, il faut immédiatement arroser copieusement tous les plants, afin d'en faciliter le départ.

Taillez vos framboisiers !

Voici encore un conseil très important, car j'ai souvent l'occasion de remarquer que bien des gens semblent ignorer ce point indispensable. Si vous avez déjà une plantation de framboisiers en activité, n'oubliez pas, en automne déjà, de les tailler. C'est très facile : coupez à ras de terre toutes les branches qui ont produit dans l'année ; vous les reconnaîtrez à ce qu'elles portent encore les restes (pédoncules) des fruits récoltés ; elles sont du reste déjà à moitié sèches. Par contre, les pousses de l'année présente, plus vertes, vigoureuses et bien feuillues, doivent être conservées, car elles donneront du fruit l'année suivante. Cependant, si elles sont nombreuses, ne laissez que les plus belles, quatre ou cinq par souche, peut-être une ou deux de plus selon l'espace dont elles disposent, et coupez à ras les plus petites. Il arrive que de belles pousses viennent aussi jusque dans le milieu des passages entre les lignes ; comme elles géneraient pour les cueillettes et les soins futurs de la plantation, coupez-les, ou bien arrachez-les pour les replanter là où il en manquerait, ou pour les donner à vos amis amateurs de jardinage.

Au cours des années, lorsque la plantation est en belle forme, il est bon, tous les deux ans, d'y mettre du fumier (ou de l'engrais), que l'on enterrera de chaque côté de la ligne. Mais attention, ne creusez qu'avec précaution et pas trop profondément, car les racines sont abondantes et assez superficielles et il ne faut pas les massacrer, sinon les poussées futures peuvent être compromises.

Comme dans tout le reste du jardin, les mauvaises herbes pousseront à profusion dans votre framboiseraie ; de nombreuses personnes affirment qu'il faut les laisser parce qu'elles procurent de la fraîcheur et de l'ombre aux plants. Pour mon compte, et je crois être de l'avis des vrais connaisseurs en la matière, je préfère les enlever, car on sait combien elles sont envahissantes et il est certain qu'elles dérobent à la framboiseraie une bonne partie des principes fertilisants du terrain et des engrais. En outre, une plantation bien propre est plus belle à voir qu'un « chenil » d'herbes enchevêtrées ! Il y a surtout ces « poisons » de liserons dont il faut se garder comme du feu ; arrachez-les immédiatement, et tout jeunes déjà, sinon vous n'en pourrez plus faire façon, et ils s'entortilleront autour des framboisiers, dont ils compromettront la vie.

Plantons tout de même quelques arbres

Si je déconseille fortement, dans notre Jura, la plantation en grand d'arbres fruitiers dans un but commercial, je reconnais pourtant qu'un ou deux pommiers et autres arbres fruitiers sont fort utiles et précieux lorsque l'on peut disposer d'un coin de terre « ad hoc ». On a du plaisir à les voir prospérer, et l'on éprouve une certaine fierté à produire soi-même sa provision de fruits de l'année. Voici donc quelques conseils pour la plantation de ces arbres. Si le terrain n'est pas très grand, ou s'il s'agit d'une pelouse, on choisira avantageusement, pour les pommiers, la forme dite « pyramide », à tronc très court, et branches prenant leur départ à quelques décimètres du sol. Comme les espaliers, les pyramides donnent très rapidement de beaux fruits. Ces petits arbres peuvent être plantés à 3 ou 4 mètres d'intervalle.

Quant aux arbres dits « tige », c'est-à-dire ceux du verger classique, ils doivent être plantés à 8-10 mètres l'un de l'autre, car leurs branches s'étalent largement au cours des années.

Pour planter un arbre, on creuse un trou de 1 m. 20 à 1 m. 50 de diamètre. On arrache d'abord le gazon, dont on fait un tas à part. Puis on enlève la bonne terre, qui est entassée d'autre part. Souvenons-nous qu'il ne faut pas creuser plus bas que la couche de terre végétale. Si celle-ci a 50 à 60 cm. de profondeur, tout est bien ; dans le cas contraire, une fois l'arbre mis en place dans un trou insuffisamment profond, on entassera autour du tronc une butte de bonne terre empruntée ailleurs.

Une fois le trou fait, placez-y le tuteur, qui doit être au sud de l'arbre, ou du côté du haut si le terrain est en pente, puis mettez au fond les mottes gazonnées de la surface ; dans le milieu faites une petite pyramide de bon terreau, sur laquelle vous placez délicatement le jeune arbre, avec ses racines bien libres et étalées ; vous les recouvrez alors de bonne terre fine ; une fois les racines bien couvertes d'une couche de 10 cm. environ, vous mettez du fumier par-dessus le tout, puis vous finissez de remplir le trou avec le reste de la terre. Chose importante à observer, faites en sorte qu'une fois votre arbre planté, le bourrelet qui se trouve à la naissance du tronc, juste au-dessus des racines, et qui représente le souvenir de la greffe, soit juste à fleur de terre. Le jeune arbre, après sa plantation et par la suite, doit être abondamment arrosé.

RUSTICUS.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHATEL

NAISSANCES. — 20. André, Luc-Willy, fils de Willy, buraliste postal, à Marin, et de Rosa née Wasem. 21. Meyer, Jacques-Daniel fils de Louis-Alexandre, cantonnier C. F. F., à Cressier, et de Jeanne-Julia née Froidevaux ; Coste, Olivier, fils d'André-William, horticulteur, à Auvernier, et de Bluette-Elisabeth née Cuendet; Vojtasik, Josianne-Raymonde, fille de Jean-Joseph, chocolatier, à Neuchâtel, et de Maria-Thérèse née Thévoz. 23. Huber, Yvonne, fille d'Adolf, commerçant, à Neuchâtel, et de Martha-Ida née Winkler ; Jeandupeux, Eric-Numa, fils de Numa-Jérémie, gendarme, à Neuchâtel, et d'Heidi née Erismann.

PROMESSES DE MARIAGE. — 20. Bovet, Paul-Maurice, administrateur communal, à Villiers et Vuilliomenet, Jeanne-Marguerite, à Savagnier ; Mercier, Jean-Jacques-Marcel, gérant, à Lausanne, et Bonhôte, Anne-Augustine, à Köniz. 21. Grossen, Georges-Edmond, magasinier-livreur, et Borel, Marthe-Violette, tous deux à la Brévine. 24. Meister, Théodor-Eduard, mouleur, et Simon, Margrit, tous deux à Niederbipp ; Doger de Speville, Marie-Joseph-Maxime, avocat, de nationalité britannique, à Londres, et Bonhôte, Monique-Andrée, à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 21. Wälle, Johann-Georg, ébéniste, à Peseux, et Jeanneret, Madeleine-Alice à Neuchâtel ; Nicole, Raymond-Louis, confiseur, et Durand, Paula-Jacqueline, tous deux à Neuchâtel ; Lebet, Pierre-Samuel, agriculteur, à Buttes, et Burkhalter, Lydia, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 19. Matthey, Léon, né en 1873, agriculteur, à Montet sur Cudrefin, veuf d'Aline née Jaunin. 20. Weber née Evard, Anna-Elisabeth, née en 1867, ménagère, à Neuchâtel, épouse de Weber, Jean-Jaques. 21 Klaus, Marthe-Yvonne, née en 1908, vendeusee, à Neuchâtel, célibataire ; Konrad née Quillet, Lucie-Marie, née en 1864, ménagère, à Boudry, veuve de Konrad, Hermann-Jean-Joseph ; Moschard, Auguste, né en 1881, rentier, à Neuchâtel, veuf d'Alice-Gabrielle Laure née Mayor. 22. Kohli née Bieri, Rosa, née en 1899, ménagère, à Neuchâtel, épouse de Kohli, Friedrich-Albert ; Romanens, Joseph-Séraphin, né en 1883, employé C. F. F., à Marin, époux de Cécile née Tardy ; Pollen, Julie, née en 1865, ancienne institutrice, à la Chaux-de-Fonds, célibataire ; Mathez née Perregaux, Lucie-Eva, née en 1872, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Mathez, Arthur ; Dütschler née Streuli, Mathilde, née en 1876, ménagère, à Corcelles-Cormondrèche, veuve de Dütschler, Emile-Albert. 23. Luther, Martin, né en 1883, opticien, à Neuchâtel, époux d'Hélène-Marguerite née Schaal.

CCAP
Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 3

La perle et son prix

La plupart d'entre nous connaissent la parabole de la « perle de grand prix » (Matthieu XIII, 46) et de l'homme vendant ses biens pour l'acheter.

Vous êtes-vous jamais demandé ce qu'elle signifie ?

Le « prix », c'est le renoncement aux tristes pensées humaines qui causent tous nos malheurs. Savoir abandonner les craintes, savoir comprendre, suivre et saisir la liberté, voilà vraiment la « perle » dont nous parle la Bible.

La voie qui mène à cette compréhension libératrice est clairement expliquée dans le livre de texte de la Science Chrétienne, *Science et Santé avec la Clef des Ecritures*, par Mary Baker Eddy. Tous ceux qui mettront à l'épreuve ce qu'il affirme constateront que la Science du christianisme est démontrable.

Science et Santé peut s'obtenir à la

Salle de lecture de la Science Chrétienne
20, faubourg de l'Hôpital
Neuchâtel

ou à d'autres Salles de lecture Scientistes Chrétiennes. L'on y trouvera de plus des renseignements sur nos cultes et sur nos conférences gratuites. Prière d'utiliser le coupon ci-dessous.

SALLE DE LECTURE
DE LA SCIENCE CHRÉTIENNE
20, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel
(Biffer ce qui ne convient pas)

1) Veuillez m'adresser contre remboursement de Fr. 11.75, un exemplaire de *Science et Santé avec la Clef des Ecritures*, par Mary Baker Eddy.

2) Veuillez me faire parvenir tous renseignements utiles sur *Science et Santé* et l'adresse de la Salle de lecture la plus proche de mon domicile.

Nom .....

Adresse .....

Contre le froid

Nous avons créé à votre intention un grand choix de chauds et moelleux manteaux d'hiver dans les dernières nouveautés. Fr. 118.-, 128.-, 138.-, 149.- jusqu'à Fr. 230.-

...et chaque pièce est travaillée avec soin

Frey VÊTEMENTS

Neuchâtel
Faubourg du Lac 2

Bonne-maman au coeur d'or
Possède plus d'un trésor
Mais, pour le bien de ses enfants
Un seul bonbon adoucissant:

le véritable
sucre de malt
du Dr Wander

Bonne-maman connait par expérience les excellents services que rend notre bonbon grâce aux propriétés expectorantes et adoucissantes de l'extrait de malt; de plus la finesse de son goût, le fait que notre bonbon est agréablement tendre en font une spécialité appréciée depuis plusieurs générations.

Vous aussi, exigez donc toujours
le véritable sucre de malt du Dr Wander
En vente partout au détail, en sachets et en caissettes.

10

Courroies de transmission
robustes et souples
Tabliers en cuir
Jutzeler S.A.
RUE DE L'HOPITAL 3
TÉLÉPHONE 5 16 96
NEUCHATEL

A VENDRE
chambre à manger, lit complet, canapé, fauteuils, machine à coudre, pendule électrique, table de cuisine, manteau de fourrure, robes, costumes, linges de maison, couvertures de laine. — Tél. 5 59 62.

VOLTA

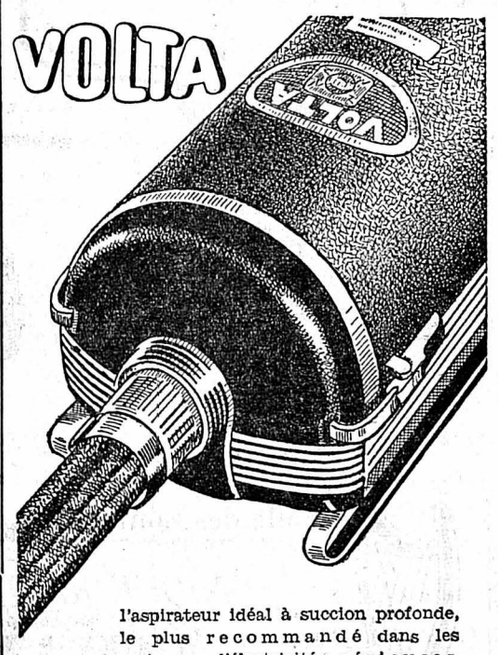

l'aspirateur idéal à succion profonde, le plus recommandé dans les maisons d'électricité sérieuses.

TRAINS ÉLECTRIQUES «BUCO»
Garnitures complètes - Tous accessoires
PORRET-RADIO
SPECIALISTE
Seyon - NEUCHATEL

Tous les combustibles
COMBE VARIN S.A.
Draizes 50 - Tél. 5 22 32

BAIGNOIRES
galvanisées, transportables, longueur 170 cm., sans écoulement 63.—, avec écoulement 69.—. Expéditions au dehors par la maison Beck & Cie, à Peseux. Tél. 8 12 43.

Machines à laver
des meilleures marques « Maytag », « Tempo », « Elida », « Iso » et « Unica » sont livrées promptement franco domicile partout, par la maison Beck et Cie, à Peseux. Tél. 8 12 43.

Un beau et bon potager combiné
«Sursee», électricité et bois, s'achète au magasin Beck & Cie, à Peseux. — Tél. 8 12 43.

Puisque vous recherchez les bonnes choses à prix avantageux
sachez que la saison du
MONT D'OR
est commencée.
L'« Armailli »
HOPITAL 10
vous en offre toute une gamme

ENCORE DE BONNES AFFAIRES

Une bonne
CHEMISE
POUR GARÇONS

en flanelle molletonnée pur coton, d'une très belle qualité, jolis dessins à carreaux

VOICI NOS PRIX AVANTAGEUX :

Encolure	Longueur	Prix
28 cm.	50 cm.	5.90
29 cm.	50 cm.	6.50
30 cm.	60 cm.	6.90
31 cm.	60 cm.	7.50
32 cm.	70 cm.	7.90
33 cm.	70 cm.	8.50
34 cm.	80 cm.	8.90
35 cm.	80 cm.	9.50
36 cm.	90 cm.	9.80

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Neuchâtel

E. Charlet
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHATEL
UN BRILLANT OU PIERRE COULEUR

SAMEDI...
à la Halle aux viandes
ROTI DE PORC
sans os avantageux
Fr. 4.— le ½ kg.
A. VOUGA
CHARCUTERIE DE CAMPAGNE

Pour le petit déjeuner
du dimanche, une
bonne tresse
100 %
au beurre de chez
WALDER

PALACE Tél. 5 56 66

Une magnifique réalisation française
avec
SUZY DELAIR - PAUL BERNARD - FERNAND LEDOUX
dans un film de GRÉMILLON — UN DRAME POIGNANT DE L'AMOUR

LA PASSION DE 3 HOMMES POUR LA MÊME FEMME

PATTES BLANCHES

est sans conteste un film remarquable par
SON THÈME — SA RÉALISATION — SON INTERPRÉTATION
TOURNÉ DANS LE CADRE SAUVAGE DE LA COTE BRETONNE
Prenez vos billets d'avance : tél. 5 56 66

Samedi, dimanche, jeudi :
MATINÉES A 15 HEURES

EN 5 A 7 — Samedi, Dimanche à 17 h. 30 — Mercredi à 15 h.

Un film irrésistiblement drôle
MÉTIER DE FOUS
JEAN TISSIER - GABRIELLO - GABY SYLVIA, etc.

1.70 et 2.20

Voici les premiers froids !

Dans un pardessus chaud et mœlleux en tissu „Flausch" vous serez tout à fait à votre aise. Ce manteau douillet, souple et cependant léger se fait dans des dessins et des tons mode divers. 1 et 2 rangs.

à partir de fr. **220.-**

MARQUE PKZ

Neuchâtel rue du Seyon 2

Salle des Conférences - Mardi 31 octobre, à 20 h. 15

UNIQUE RÉCITAL du célèbre violoniste

NATHAN MILSTEIN

Location chez **HUG & Cie,** vis-à-vis de la poste (5 18 77)

Pour un SAUCISSON PUR PORC
une seule adresse
CHARCUTERIE SCHMIED
Corcelles (Neuchâtel)
Tél 8 18 75

A vendre
« Fiat Topolino »
14,000 km., modèle 1948, décapotable, bleu foncé, entretien impeccable, intérieur de luxe, prix intéressant. Tél. 5 28 69.

A VENDRE

faute d'emploi, sommier métallique 95×190, parfait état, un protège-matelas un matelas crin animal, un trois-coins, un duvet édredon, un traversin, un oreiller, ainsi qu'un chaudron en cuivre pour confitures, une layette pour horloger, avec outils, douze tiroirs fermant à clefs, une belle montre de poche marque Solvil avec bulletin de marche. S'adresser le samedi de 2 h. à 5 h., Mme E. Diacon, Fontainemelon (Val-de-Ruz)

BOUCHERIE

BERGER-HACHEN

Viandes de 1er choix aux prix les plus avantageux

Quelques prix par demi-kilo

Bouilli	Fr.	**2.–**	et	**2.25**
Rôti de bœuf	Fr.	**2.75**	et	**3.–**
Faux filet	Fr.	**3.50**		
Rôti de porc	Fr.	**3.50**		
Côtelettes	Fr.	**3.75**		
Saucisses à rôtir pur porc	Fr.	**3.50**		
Saucissons pur porc	Fr.	**3.75**		
Saucisses au foie	Fr.	**3.–**		
Tripes cuites	Fr.	**1.80**		
Jambon DE CAMPAGNE les 100 gr.	Fr.	**1.–**		

PLASTIC

Une classe à part Plus seyant plus élégant

Pas plus chers que des manteaux ordinaires

MANTEAUX POUR DAMES

Douze façons nouvelles, seulement des modèles

depuis Fr. 165.— à Fr. 250.—

Impôt compris - Retouches gratuites

Sur demande, exécution sur mesure
COLLECTIONS A DISPOSITION

EN EXCLUSIVITÉ

VÊTEMENTS MOINE

PESEUX

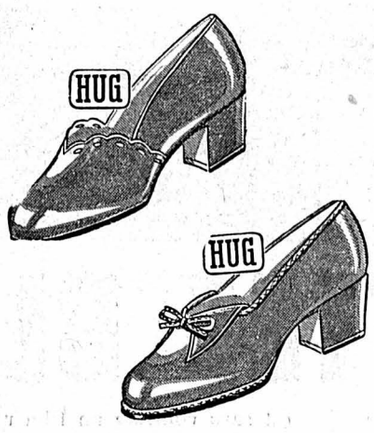

Souliers décolletés

très grand choix

Faites-vous montrer nos ravissants modèles

Chaussures J. KURTH S. A.
NEUCHATEL

Studio

UN FILM DE **ALFRED HITCHCOCK**

INGRID BERGMAN · JOSEPH COTTEN · MICHAEL WILDING

Le film d'une époque !

LES AMANTS DU CAPRICORNE

EN TECHNICOLOR

PASSIONNANT – DRAMATIQUE – PUISSANT et HUMAIN

MATINÉES :
SAMEDI et DIMANCHE, **à 14 h. 45**
MERCREDI et JEUDI, **à 15 h.**
Samedi, mercredi et jeudi, à prix réduits

PARLÉ FRANÇAIS

Moins de 18 ans non admis

TÉLÉPHONE 5 30 00

Toutes les places retenues et non retirées quinze minutes avant le spectacle ne sont plus garanties

---

Samedi et dimanche à 17 h. 30

Pierre **BLANCHAR** — Michèle **ALFA** dans

LA NEIGE SUR LES PAS

tiré de l'immortel chef-d'œuvre d'HENRY BORDEAUX

Le drame qui a ému 3 générations

Du smyrne chez soi

Dames et messieurs peuvent faire ce travail d'une grande simplicité

Laine suisse «mitinée» de 1re qualité

Leçon gratuite - Facilité d'achat

MADAME LADINE

Nouvelle adresse : Hôpital 11
Tél. 5 15 85 - NEUCHATEL

FLAMINAIRE

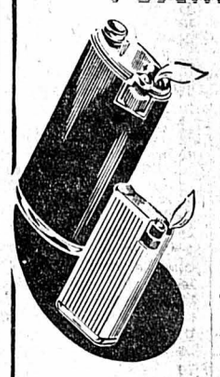

Ce que le carburateur est à l'auto, FLAMINAIRE l'est aux fumeurs. L'un et l'autre sont des appareils modernes à donner du feu, un feu régulièrement débité, grâce à une explosion infaillible et infatigable.

Avec FLAMINAIRE vous aurez en poche de deux à dix mille flammes selon le modèle, à votre disposition, sans mèche, sans essence, sans fumée... et sans pannes, grâce au gaz Butane immobilisé à l'intérieur, comme l'essence dans le cylindre.

TABACS

Mme Betty Fallet
1, Grand-Rue

Mme O. Kunz
2, place Purry

Jules Schneider
7, rue de l'Hôpital

Mlle A. Wulpillier
Sous l'Hôtel du Lac

RADIOS - LOCATIONS
Conditions intéressantes
HUG & CO MUSIQUE NEUCHATEL

GRANDE SALLE DE LA PAIX
Dimanche 29 octobre, dès 15 heures

GRAND MATCH AU LOTO

du Parti socialiste

BEAUX QUINES

PREMIER TOUR GRATUIT

Café-restaurant des Halles
— Centre gastronomique —
AUJOURD'HUI ! LA SOUPE AUX MOULES

Jacques Edouard Chable

Lundi 30 octobre 1950, à 20 h. 30 à l'Aula de l'université de Neuchâtel

La traversée du Sahara par la piste impériale

Casablanca - Dakar

Le premier Neuchâtelois en Mauritanie

Chez les farouches « hommes bleus ». La chasse à la gazelle et à l'autruche. L'arrivée au Sénégal.

PROJECTIONS

Location « AU MÉNESTREL »
Entrée Fr. 3.—

MARIAGES

Maison de confiance unique, la plus importante et sérieuse de Suisse française. Mme J. KAISER, GENÈVE, rue d'Italie 14, tél. 4 74 03
Recevra à Neuchâtel, faubourg du Lac 12, tél. 5 54 12, le 2me dimanche de novembre

---

Chiroscopie scientifique

Vos dons et aptitudes physiques ou moraux, vos qualités et vos défauts, la voie du succès, vous seront révélés par l'étude scientifique de vos mains
Consultations sur rendez-vous, tél. 5 30 31

L'entreprise de gypserie-peinture

RENÉ BROSSIN

avise sa clientèle que, pour changement de domicile, le téléphone est supprimé pour quelque temps.

Atelier : Evole 8 — Nouveau domicile : DEURRES 11, PESEUX

Hôtel de la Croix-d'Or - Vilars

Dimanche 29 octobre en matinée et soirée

BAL

AMBIANCE . GAIETÉ
Orchestre « Etoile Musette »

Toujours ses « bonnes 4 heures »
Consommations de premier choix
M. et Mme Charles Rossel, tél. 7 12 88

EXPOSITION

Pierre Châtillon

AQUARELLES

Hôtel de la Fleur-de-Lys
La Chaux-de-Fonds
OUVERTE
DU 28 OCTOBRE AU 16 NOVEMBRE

La semaine de 14 h. à 19 heures
4me dimanche de 10 h. à 12 heures
et de 14 h. à 19 heures

Dans le cadre de la « Semaine Suisse »

Les libraires de Neuchâtel

vous convient à trois brèves causeries d'écrivains neuchâtelois :

Reymond
lundi 23 octobre
M. Jean-Paul ZIMMERMANN a parlé de « Shakespeare et la nuit des Rois »

Payot
vendredi 27 octobre à 18 h. 30
M. Charly GUYOT : « Défense de l'édition suisse »

Delachaux & Niestlé
mardi 31 octobre à 18 h. 30
M. Willy PRESTRE
Entretien - Interview

CORDIALE INVITATION A TOUS

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Au cours d'une séance extraordinaire du Bundestag

L'Allemagne occidentale demande la libération de tous les prisonniers

Le chancelier Adenauer dénonce l'attitude de « froide cruauté » de l'Union soviétique

BONN, 26 (D.P.A.) — Le gouvernement fédéral et le « Bundestag » ont demandé jeudi, au cours d'une session extraordinaire, la mise en liberté de tous les prisonniers de guerre allemands encore retenus. La déclaration gouvernementale lue par le chancelier fédéral Adenauer déclare notamment : « Le peuple allemand s'unira demain, sur tout le territoire de la république, en une manifestation de deuil et de protestation pour exprimer son attachement à nos prisonniers de guerre et à leurs parents en Allemagne. »

Le chancelier fédéral a renouvelé l'appel lancé tant de fois déjà par le gouvernement fédéral et le « Bundestag », demandant plus de justice et d'humanité à l'égard des prisonniers.

M. Adenauer a exprimé le désir qu'une demande soit adressée à l'Union soviétique par les milieux de l'O.N.U. pour exiger qu'une commission des Nations Unies soit admise à visiter les prisonniers allemands. Le gouvernement fédéral est prêt à mettre à la disposition de cette commission tout le matériel gardé à Bonn à ce sujet.

M. Adenauer constate que le maintien de prisonniers de guerre en Russie, cinq ans après la capitulation sans condition de l'Allemagne, constitue, de la part de l'Union soviétique, «une mesure de froide cruauté», plongeant dans la douleur et le chagrin des millions d'Allemands, mesure sans précédent dans l'histoire.

La « Journée des prisonniers »

BONN, 26 (A.F.P.) — Dans toute l'Allemagne occidentale, la « journée des prisonniers » a été marquée par des manifestations des associations d'anciens prisonniers et de réfugiés.

A midi, tandis que les cloches de toutes les églises appelaient les fidèles à la prière, toute circulation routière était arrêtée pendant deux minutes. Dans la plupart des entreprises et administrations assurant un service continu, le travail a été également interrompu.

Vers la création d'un corps de police allemande

BONN, 26 (Reuter). — Le parlement fédéral a décidé jeudi de doter le gouvernement fédéral d'Allemagne occidentale d'une police en propre.

L'Allemagne occidentale dispose actuellement d'un effectif de 90.000 policiers, se trouvant sous le contrôle des onze pays.

La police du gouvernement fédéral dépendra d'un office fédéral de police, encore à constituer. Cet office, qui commencera son activité dans trois semaines, pour autant que les Alliés ne s'opposent pas à sa création, aura pour tâche de coordonner les enquêtes pénales et les services d'instruction des divers pays.

Un Suisse reçoit le prix Nobel de la paix pour la physiologie et la médecine

STOCKHOLM, 26 (Reuter). — Le prix Nobel de physiologie et de médecine de cette année a été décerné en commun au docteur Edward C. Kendall et au docteur Philip S. Hench, de la clinique Mayo, à Rochester (Etats-Unis) et au professeur Tadeus Reichstein, de l'université de Bâle.

Le jury a tenu à récompenser les savants mentionnés, spécialistes des recherches relatives aux hormones.

Le professeur Reichstein est né le 20 juillet 1897 et est bourgeois de Zurich ; il a suivi l'école supérieure cantonale de Zurich, puis étudia la chimie à l'Ecole polytechnique fédérale.

Le nouveau titulaire du prix Nobel s'est fait connaître par ses travaux sur les vitamines et les hormones.

Au DANEMARK, le gouvernement a été mis en minorité par le « Folketing » et a démissionné.

A l'Assemblée nationale française

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il souligne ensuite qu'une autorité supra-nationale devra empêcher l'utilisation de l'industrie sidérurgique occidentale à des fins d'agression, puis il affirme solennellement : « Une armée nationale allemande ne sera pas reconstituée ». L'Assemblée et le gouvernement sont d'accord sur ce point. Nous ne voulons pas de divisions allemandes, pas d'état-major, pas de ministre de la guerre allemands.

Il indique ensuite que le gouvernement fera tout son possible pour « convaincre le gouvernement britannique de la justesse du plan français », dont certaines dispositions devraient lui donner particulièrement satisfaction. Il ajoute que son plan n'est « ni un atermoiement, ni une dérobade, ni un compromis » et qu'aucun autre ne pourrait mieux servir la cause de la paix.

Le vote

Après une suspension de séance, l'Assemblée repousse l'ordre du jour de M. Serre par 401 voix contre 190, celui de M. Capitant par 513 contre 35, puis elle décide d'aborder en détail celui de la majorité.

La première partie, « approuvant les déclarations du gouvernement », est adoptée par 349 voix contre 235; la seconde, « approuvant la volonté du gouvernement de ne pas permettre que soient créés une armée et un état-major allemands, l'est également par 402 voix contre 168. Enfin, l'ensemble est mis aux voix par scrutin public ; il est adopté par 343 voix contre 225, puis la séance est levée.

La prolongation de la durée du temps de service

PARIS, 26 (A.F.P.) — A la demande du gouvernement, et particulièrement de M. Jules Moch, ministre de la défense nationale, l'Assemblée nationale aborde dès jeudi matin l'examen des problèmes militaires français, et notamment de la question de la prolongation du temps de service sous les drapeaux portée récemment, par une décision du Conseil des ministres, de douze à dix-huit mois.

Cinq séances successives sont prévues pour cette discussion.

Dès l'ouverture des débats, M. Jules Moch a fait une déclaration dans laquelle il a justifié d'abord la récente décision gouvernementale de prolonger le service militaire :

« Le principe admis maintenant est non celui d'une nouvelle libération, mais celui de la défense permanente de la liberté. Le plan de réarmement français, dans ces conditions, donnera en 1951 dix divisions à la France, quinze en 1952 et vingt en 1953. La moitié de ces forces sera sur pied de mobilisation, l'autre moitié pouvant l'être dans les trois jours.

» Dès 1951, les unités terrestres françaises seront dotées d'armes, de véhicules et d'engins blindés de haute qualité, qui sortiront tous des usines françaises.

» En ce qui concerne l'effort financier, septante milliards nous ont été accordés par les Etats-Unis au titre du premier trimestre de 1951. Une seconde dotation nous sera consentie par les Etats-Unis au moment du vote de leur budget. »

M. Moch, abordant la question de la livraison du matériel américain, a souligné que la décision avait été prise par le général Marshall d'accélérer les envois à destination de l'Indochine, tandis que les livraisons à destination de la métropole étaient chaque jour plus importantes.

La défense « en surface »

En ce qui concerne le plan de la sécurité intérieure française, M. Jules Moch a déclaré :

« La défense en surface est promulguée. D'autres décrets vont être publiés à bref délai, car nous avons le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires contre le sabotage éventuel de nos forces. »

Donnant de nouvelles précisions sur les forces armées françaises, le ministre a précisé que neuf divisions seront constituées sur le modèle américain, l'une étant équipée avec du matériel essentiellement français.

« C'est pour augmenter les effectifs présents sous les drapeaux que nous demandons à la Chambre de supprimer toutes les dispenses et de porter le plan de service à dix-huit mois. Celui-ci permettra une formation accrue des cadres nécessaires. »

Se tournant du côté communiste, et vivement applaudi par la majorité gouvernementale, M. Moch a rappelé que l'U.R.S.S. maintient plus de quatre millions d'hommes sous les drapeaux, que le service de l'armée de terre est de deux ans, dans l'armée de l'air de trois ans, dans la marine de quatre ans. En conclusion, M. Jules Moch a demandé au parlement de voter rapidement la nouvelle loi, en repoussant courageusement tous les amendements démagogiques qui seraient déposés.

M. Moch s'envole pour les Etats-Unis

PARIS, 27 (A.F.P.). — M. Jules Moch, ministre de la défense nationale, a quitté l'aérodrome d'Orly jeudi soir à 22 h. (gmt), à destination de Washington. Il est accompagné des généraux Blanc et Stehlin et de l'amiral Lambert.

Les Sud-Coréens ont atteint la frontière mandchoue

La sixième division sudiste se serait heurtée à une unité chinoise de 5000 hommes

SÉOUL, 26 (A.F.P.) — On confirme officiellement que les éléments avancés d'un bataillon de la sixième division sud-coréenne ont atteint le fleuve Yalou, près de Chosen, à la frontière mandchoue.

Cette sixième division annonce qu'elle s'est heurtée à une unité chinoise estimée à cinq mille hommes.

Les Américains n'iront pas aussi loin

WASHINGTON, 26 (A.F.P.) — Les forces sud-coréennes occuperont la Corée du nord jusqu'à la frontière de Mandchourie, a déclaré le président Truman au cours de sa conférence de presse hebdomadaire. M. Truman a précisé que les forces américaines ne pénétreraient pas aussi profondément en Corée du nord.

L'avion-« parleur » a obtenu un vif succès

Le chef de la division de la guerre psychologique, lieutenant-colonel Hatsel I. Harris, a déclaré que l'avion de reconnaissance américain «The Voice» qui, muni d'un grand haut-parleur, survole les troupes nordistes pour les engager à capituler, a eu un grand succès au cours de ces seize derniers jours.

L'appareil a commencé ses opérations le 9 octobre et a obtenu la reddition d'importants contingents nord-coréens. C'est ainsi qu'au nord de Pyongyang, l'avion a invité deux camions chargés de soldats nord-coréens qui se dirigeaient vers le nord à faire demi-tour pour se rendre aux avant-gardes des Nations Unies. Quand les camions se mirent en route vers le sud, de nombreux soldats qui s'étaient cachés dans les broussailles environnantes sortirent pour se joindre aux camions, de sorte qu'une colonne de trois cents à cinq cents hommes ne tarda pas à se constituer. Les aviateurs constatèrent ensuite que deux autres camions qu'ils n'avaient pas remarqués d'abord s'étaient aussi joints à la colonne.

Mardi, l'appareil fut accueilli à coups de fusils par cinquante Nordistes qui cessèrent le feu dès que les aviateurs les eurent menacés d'appeler des troupes des Nations Unies. Le haut-parleur est servi par trois Sud-Coréens qui peuvent ainsi se faire entendre dans un rayon de huit kilomètres.

Les chefs militaires des puissances atlantiques sont arrivés à une entente

WASHINGTON, 27 (Reuter). — Les chefs militaires des puissances du Pacte atlantique communiquent qu'ils sont arrivés à une parfaite entente sur les principales mesures de défense de la région de l'Atlantique-nord en cas de surprise.

Cette entente comprend les points suivants :

1) Les conditions générales pour la nomination d'un commandant en chef pour la région européenne et pour la délimitation de ses compétencees.

2) Création d'un bureau de standardisation militaire pour coordonner l'instruction, l'entraînement et le matériel.

3) L'importance des effectifs que chaque pays devrait fournir pour la défense collective du territoire nord-atlantique.

Les replis français en Indochine

(SUITE DE LA 1re PAGE)

Le fort de Muong-Khuong se trouve à l'endroit où le fleuve Rouge passe en territoire chinois. Les Français ont ainsi abandonné un secteur de cent kilomètres de leurs lignes de défense, allant de Caobang à Langson.

Les avions français ont bombardé mardi une colonne du Viet-Minh, dans la région de Caobang. Les résultats ne sont pas connus, mais on croit que les troupes du Viet-Minh ont subi de lourdes pertes.

(A.F.P.) — On apprend de source bien informée que l'évacuation de la population civile de Laokay est actuellement en cours. L'état-major français à Hanoï, interrogé à ce sujet par un représentant de l'Association française de presse, a refusé de confirmer ou de démentir cette information.

Laokay se trouve à trois cents kilomètres au nord-ouest d'Hanoï, à la frontière Vietnam-Yunnan.

Encore des replis

SAIGON, 26 (A.F.P.). — La menace des forces du Viet-Minh sur Laokay se précise et oblige les unités qui tiennent le point d'appui de Ban-Phiet, à quelques kilomètres à l'est, à se replier au confluent de la rivière Nam Ty et du fleuve Rouge, en face de Laokay, annonce un communiqué de l'état-major français.

La garnison de Ban-Phiet, poursuit-il, était depuis 24 heures attaquée par de forts éléments. Profitant de conditions météorologiques très favorables, l'aviation a apporté son appui aux forces terrestres.

Le communiqué signale en outre que d'importants mouvements du Viet-Minh ont été repérés le long de la route No 4 entre Langson et Caobang.

Des rebelles font dérailler un train au Vietnam

SAIGON, 26 (A.F.P.). — Un porte-parole de l'état-major a annoncé qu'une importante attaque rebelle avait été effectuée contre le train Hue-Quangtri, dans le centre du Vietnam. Cinq vagons ont déraillé à la suite d'explosions de mines placées sur la voie. L'attaque a été déclenchée à Mychanh, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Quangtri, par de forts éléments du Viet-Minh qui ont pris la fuite devant l'arrivée des renforts, laissant 15 morts sur le terrain. Cinq disparus sont signalés du côté franco-vietnamien. Les pertes civiles ne sont pas encore connues. Un train blindé et un train-atelier et de secours sont sur les lieux de l'attaque. La rame est protégée en attendant la reconstruction de la voie et la réparation du matériel roulant.

Le général Juin rentre à Paris

SAIGON, 26 (A.F.P.). — Le général Juin a quitté ce matin Saïgon pour Paris par avion.

Quelques instants plus tard, M. Letourneau, ministre des Etats associés, devait prendre l'avion pour Vientiane.

LA VIE NATIONALE

La deuxième journée du procès des fortifications

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Ces dernières ont été communiquées aux différents chefs de chantier et les plans ont été modifiés en conséquence.

Le dosage du ciment

Il est étrange que des instructions aussi importantes que celles du dosage du ciment dans les constructions fortifiées n'aient pas été données par écrit et que les plans dont parle Daucher aient disparu. Il justifie l'utilisation de certains matériaux pour la préparation du béton en déclarant avoir voulu faire des économies, le transport de gravier sur les chantiers de montagne coûtant très cher. Il croyait que ces matériaux permettraient la préparation d'un béton d'excellente facture.

Le chef du génie du premier corps d'armée et ceux de l'état-major se sont d'ailleurs déclarés un jour d'accord avec l'utilisation de ces matériaux dans un cas particulier. Il déclare aussi, et c'est là un point nouveau, qu'au début, des cubes de béton avaient été expédiés pour être éprouvés, mais que par la suite, les troupes motorisées de la 2me division n'avaient plus mis les moyens de transport nécessaires à disposition.

Le colonel von Gunten déclare à ce sujet que la pénurie de pneus et de benzine avait rendu difficile le problème des transports. Le service du génie de la 2me division n'avait pas de camions à disposition. Il a dû se contenter d'automobiles.

Le premier-lieutenant Daucher explique encore que l'utilisation de ces matériaux avait dû être autorisée, parce que, dans certains cas, les chantiers n'avaient pas pu disposer d'eau et que dans d'autres, le chef du génie du premier corps n'avait pas autorisé l'érection d'une installation pour le lavage des pierres. Le grand-juge prend connaissance de cette explication sous toutes réserves et déclare vouloir revenir plus tard sur cette question.

Répondant à d'autres points de l'accusation, le premier-lieutenant Daucher déclare avoir eu la certitude d'avoir fait tout le nécessaire pour que soient respectées toutes les instructions concernant le dosage du ciment. Et si certaines mesures de contrôle n'ont pas été prises, c'est uniquement pour ne pas entraver l'exécution des travaux. Il reconnaît n'avoir pas les connaissances requises pour diriger des travaux de bétonnage sur un chantier, mais déclare n'en avoir rien dit à son chef. Il décline toute responsabilité pour les travaux accomplis depuis août 1944, car à partir de cette époque, on ne lui avait plus permis l'accès aux chantiers.

Où il est question de mauvais béton

Cette mesure prise contre lui est due au fait qu'on lui reprocha de n'avoir pas donné des instructions suffisantes, en automne 1944, pour le bétonnage quand la température était basse. C'est dans ce fait que l'on voit l'une des principales causes des mauvais résultats obtenus. A son avis, il a donné des instructions suffisantes aux conducteurs de travaux locaux pour les factures fournies à la fin des travaux. Il conteste toute violation de ses devoirs de service.

L'acte d'accusation reproche également au premier-lieutenant Daucher d'avoir appris au printemps de l'année 1945, quand il faisait encore partie du bureau du génie de la 2me division, mais qu'il n'accomplissait aucun service militaire, que le coinculpé, l'entrepreneur Marti, avait fourni du mauvais béton. Or, il n'en avisa pas ses chefs.

Daucher reconnaît avoir omis de le faire. Il affirme cependant l'avoir dit à un employé du bureau du génie. Peu après, il fut engagé au civil dans l'entreprise de M. Marti.

L'audience de vendredi sera consacrée à l'interrogatoire des trois derniers officiers inculpés.

La succession du conseiller d'Etat Nerfin. VEVEY, 26. M. Charles Delapraz a fait savoir au bureau du parti radical-démocratique vaudois qu'il retirait sa candidature à la succession au Conseil d'Etat de M. Paul Nerfin. Il ne reste donc plus que cinq candidats radicaux à la suite du désistement de MM. Vogelsang, de Montreux, et Delapraz, de Vevey.

L'assemblée des délégués du parti radical-démocratique vaudois fixera son choix le 12 novembre.

AU CEP D'OR
VINS et LIQUEURS de toutes marques
W. Gaschen - Tél 5 32 52, Moulins 11

D'importantes affaires...

...agitent notre opinion. Les maraîchers ne sont pas satisfaits et ils le font savoir par des manifestations spectaculaires. Genève s'agite autour de la restauration des granges de l'ancien hôpital. Neuchâtel se passionne pour le sort du château de Corcelles-Concise qui lui a été légué. Lausanne se préoccupe du problème de l'aérodrome d'Ecublens. Et, d'un bout à l'autre du pays, le procès des « fortins de sable » soulève les commentaires les plus passionnés.

Autant de questions, petites et grandes, sur lesquelles « Curieux » de cette semaine donne des avis autorisés et des précisions d'une remarquable lucidité. Il faut avoir lu ces différentes enquêtes pour se faire une claire idée de ces problèmes.

THO-RADIA aujourd'hui vous conseille

Si votre peau est normale, utilisez une crème de jour qui l'adoucira, l'assouplira et permettra un accroissement de la respiration cutanée. Telle est la Vanishing Cream de THO-RADIA.

L'invasion du Thibet

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cette délégation était en route pour Pékin, et cela explique la surprise régnant à la Nouvelle Delhi. Il semble que les Thibétains avaient assuré le pandit Nehru qu'ils feraient le maximum pour arriver à une solution pacifique. Il est exclu que l'Inde ait recours à des mesures militaires quelconques et il est probable que l'intervention de la Nouvelle Delhi se bornera à une démarche demandant au gouvernement de Pékin d'user de modération envers le Thibet et de rechercher une solution pacifique.

Un fonctionnaire thibétain ignore tout de l'invasion !

KALIMPONG, 26 (Reuter). — Un fonctionnaire thibétain a déclaré que le gouvernement de Kalimpong n'a reçu aucune information relative à des mouvements de troupes chinoises. Les frontières du Thibet possèdent tout un réseau de postes de radio. Si une invasion devait se produire, le gouvernement du Thibet serait le premier en état d'en informer le monde.

En ALLEMAGNE ORIENTALE, M. Kaden, ministre-président adjoint de Saxe, ainsi que trois fonctionnaires dirigeants du ministère de l'agriculture, ont été exclus du parti socialiste-communiste sous l'inculpation de corruption.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHATEL

du jeudi 26 octobre 1950

Pommes de terre	le kilo	—.30	—.35
Raves	»	—.30	—.40
Choux-raves	»	—.—	—.40
Haricots	»	1.30	1.40
Carottes	»	—.—	0.40
Carottes	le paquet	—.—	—.30
Poireaux blancs	le kilo	—.80	—.90
Poireaux verts	»	—.50	—.60
Laitues	»	—.—	0.90
Choux blancs	»	—.—	—.40
Choux rouges	»	—.—	0.50
Choux Marcelin	»	—.—	—.50
Choux de Bruxelles	»	—.—	—.90
Choux-fleurs	»	—.80	1.—
Ail	»	1.30	1.50
Oignons	le paquet	—.—	—.20
Oignons	le kilo	0.50	0.60
Radis	la botte	—.—	—.30
Pommes	le kilo	—.30	—.70
Poires	»	—.50	—.80
Noix	»	1.30	1.50
Châtaignes	»	—.—	—.90
Raisin	»	1.40	1.60
Oeufs	la douz.	—.—	4.20
Beurre	»	—.—	9.77
Beurre de cuisine	»	—.—	9.34
Fromage gras	»	—.—	5.25
Fromage demi-gras	»	—.—	3.98
Fromage maigre	»	—.—	3.03
Miel	»	—.—	7.50
Viande de bœuf	»	5.—	7.—
Vache	»	4.—	5.40
Veau	»	6.80	9.—
Mouton	»	4.—	8.—
Cheval	»	3.—	7.—
Porc	»	6.60	8.—
Lard fumé	»	8.—	8.50
Lard non fumé	»	7.—	7.50

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

En FRANCE, un milicien qui avait tué un jeune homme d'une rafale de mitraillette, en 1944, a été arrêté à Lyon.

Le capitaine allemand Kolrep, responsable des massacres d'Oignies et de Courrières, en 1940, a été condamné à la peine de mort par un tribunal de Lille.

Alice Mackert, surnommée « la panthère blonde », qui exerça pendant l'occupation son activité d'espionne dans diverses villes de France, a été condamnée à vingt ans de travaux forcés par un tribunal de Lyon.

Les ministres des dix-huit pays membres de l'O.E.C.E. se sont réunis au château de la Muette, à Paris.

A MADRID, un nouvel accord d'échanges et de paiements franco-espagnol a été signé hier.

Au CANADA, le gouvernement a annoncé qu'il s'apprêtait à mettre fin à l'état de guerre avec l'Allemagne.

En SYRIE, le gouvernement a annoncé hier l'arrestation de vingt et un membres d'une « organisation terroriste ».

CARNET DU JOUR

Aula de l'université : 20 h. 15. Conférence Alexandre Sakharoff.

Cinémas

Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Le paradis des pilotes perdus.
Palace : 20 h. 30. Pattes blanches.
Théâtre : 20 h. 30. Viva Villa.
Rex : 20 h. 30. Guadalcanal.
Studio : 20 h. 30. Les amants du Capricorne.

Communiqués

Hâtez-vous !

Oui, il faut se hâter. Mais pourquoi ? Dans quel but ? Il faut vous hâter si vous voulez saisir votre chance. Et cette chance vous la saisirez en achetant un billet de la Loterie romande. Savez-vous que lors des dernières tranches, le tirage eut lieu à guichets fermés ? C'était tant pis pour les retardataires qui s'en allaient bredouilles et maugréant. Et c'est la preuve aussi que d'une façon générale, les acheteurs reconnaissent le rôle utile joué dans notre pays par la Loterie romande, qui apporte une aide précieuse aux œuvres de bienfaisance des cantons de langue française. Hâtez-vous !

Exposition d'aquarelles à la Chaux-de-Fonds

Pierre Châtillon organise une exposition d'aquarelles à l'hôtel de la Fleur de Lys. Le vernissage aura lieu samedi 28 octobre.

Connu depuis longtemps

comme une infusion bienfaisante, le thé Franklin est l'ami de la digestion. Il purifie le sang. C'est aussi un stimulant des reins. Toutes pharmacies et drogueries, Fr. 1.46 et Fr. 2.34 i.c.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	25 oct.	26 oct.
Banque nationale	760.— d	760.— d
Crédit fonc. neuchât.	710.— o	710.— o
La Neuchâteloise, as. g.	900.— d	900.— d
Câbles élec. Cortaillod	5400.— d	5400.— d
Ed. Dubied & Cie	980.— d	980.— d
Ciment Portland	1900.— d	1900.— d
Tramways Neuchâtel	500.— d	500.— d
Suchard Holding S. A.	340.— d	340.— d
Etablissem. Perrenoud	500.— d	500.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.— d	103.50
Etat Neuchât. 3¼ 1938	101.— d	101.— d
Etat Neuchât. 3½ 1942	105.25 d	105.25 d
Ville Neuchât. 3½ 1937	102.— d	102.— d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	102.— d	102.—
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.75 d	102.75 d
Tram Neuch. 3½ 1946	102.50	102.— d
Klaus 3¾% 1931	101.— d	101.— d
Suchard 3% 1950	102.— d	102.— d

Taux d'escompte Banque nationale 1½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	25 oct.	26 oct.
3% C.F.F. diff. 1903	103.30 %	103.50 %
3% C.F.F. 1938	102.80	102.80 %
3¼% Emp. féd. 1941	102.—%d	102.—%d
3¼% Emp. féd. 1946	105.50%d	105.50 %
ACTIONS		
Union banques suisses	892.—	890.—
Crédit suisse	798.—	798.—
Société banque suisse	789.—	789.—
Motor-Colombus S. A.	505.—	505.—
Aluminium Neuhausen	2075.—	2065.—
Nestlé	1443.—	1444.—
Sulzer	1750.—	1765.—
Sodec	41.50	40.—
Royal Dutch	216.50	216.50

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 26 octobre 1950

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.12	1.15
Dollars	4.33	4.35 ½
Livres sterling	11.30	11.45
Francs belges	8.55	8.63
Florins hollandais	103.—	104.50
Lires italiennes	—.63	—.67
Allemagne	81.—	82.—
Autriche	13.50	13.70

Cours communiqués par la Banque cantonale sans engagement

COURS DES CHANGES

du 26 octobre 1950

	Demande	Offre
Londres	12.23	12.26
Paris	1.24	1.25½
New-York officiel	4.35	4.36½
Bruxelles	8.66	8.68
Lisbonne	14.50	14.80
Stockholm	84.32 ½	84.72 ½
Prague	8.72 ½	8.77 ½
Amsterdam	114.82 ½	115.32 ½
Oslo	61.07	61.37
Berlin	103.90	104.30

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

AVIS TARDIFS

Magasins Meier S. A.
Grande vente de savonnettes à 50 c. le pain

Aujourd'hui samedi et dimanche
DERNIERS JOURS
DU SALON D'OCTOBRE
14-18 h. et dimanche matin
Entrée libre

Conservatoire de Neuchâtel
Aula de l'université
Ce soir, à 20 h. 15
Conférence
Alexandre Sakharoff
Location « AU MÉNESTREL » et à l'entrée

GRAINS de VALS
favorisent les fonctions digestives et intestinales, évitent les intoxications alimentaires.
O I.C.M. 14994

S'assurer de bonne heure...
...S'assurer du bonheur
LA Genevoise VIE
FONDÉE EN 1872
Agence générale pour le canton de Neuchâtel:
Paul Robert
Jaquet-Droz 60
(Place de la Gare)
La Chaux-de-Fonds

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Alcool + Volant = Crime

Dans un article fort intéressant paru dans « Touring », notre ministre en Suède, M. Henri Vallotton, traite ce sujet brûlant d'actualité : « Accidents de la circulation et ébriété. »

Il démontre qu'en 1948, il y a eu en Suède, en moyenne, quatre fois moins d'accidents mortels dus à la circulation qu'en Suisse, compte tenu du nombre de véhicules à moteur. Cette différence ne tient pas seulement au fait que les routes suédoises sont moins dangereuses et moins fréquentées que les nôtres, mais aussi à une propagande intense et à une législation très sévère : tout conducteur pris de boisson est passible, sans même qu'il ait provoqué d'accidents, d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an et sans sursis. D'autre part, la prise de sang pour le dosage de l'alcool est obligatoire, personne ne peut s'y soustraire.

Lors de la récente quinzaine vaudoise de la circulation, placée sous le signe « Prudence et courtoisie », on a enregistré un nombre sensiblement moins élevé d'accidents que pour la même période en temps ordinaire. Durant la première semaine, aucun cas mortel n'a été signalé.

Le groupe médical vaudois de Lutte antialcoolique désire attirer une fois de plus l'attention du public sur l'énorme danger que représente l'alcool pour tout conducteur de véhicule à moteur. Trois modestes « décis » provoquent chez un homme en bonne santé un ralentissement du temps de réflexe allant du simple au double. Le coup de frein ou de volant nécessaire pour éviter une catastrophe ne sera donc donné qu'après un parcours de 4 ou 10 mètres suivant la vitesse du véhicule au lieu de se faire sur 2 et 4 mètres. En outre, le coup de frein sera ou mal donné ou trop brusque, en même temps que le coup de volant sera disproportionné. Cependant, le conducteur sera jugé de parfait sang-froid...

Ces médecins demandent aux autorités de se montrer toujours plus sévères envers les conducteurs pris de boisson, sévères également envers ceux pris en flagrant délit d'alcoolisme sans même qu'ils aient provoqué d'accident.

Ce n'est que par ces deux moyens: propagande et sévérité extrême dans la répression de l'alcoolisme au volant que nous aurons moins de morts à déplorer et moins d'infirmes à entretenir.

NEMO.

Des Neuchâtelois reçus à Lisbonne

Dans les salons du Crémio littéraire de Lisbonne, une soirée littéraire et artistique a été offerte par Mme Mécia Mousinho de Albuquerque et sa fille, en l'honneur de M. Paul Richème, appelé à la présidence de la Confédération internationale des associations d'anciens élèves de l'enseignement commercial supérieur. M. Charles Redard, ministre plénipotentiaire, M. Paul Rognon, président de la ville de Neuchâtel, et les délégués neuchâtelois au XIIme Congrès de ces associations assistaient à cette manifestation, à laquelle a pris part la haute société lisbonnine.

Des productions littéraires, entre autres un poème de Mlle de Albuquerque, de la musique, des chants et des danses folkloriques ont ravi les nombreux assistants.

Mendicité et vagabondage

La police locale a arrêté hier à 17 h. 50 un vagabond qui mendiait de l'argent dans une maison de Fontaine-André.

Auto contre tram

Une auto neuchâteloise qui se dirigeait vers la ville est entrée en collision, hier à 19 h. 30, près du pont du Mail, avec le tram qui montait à la Coudre.

Les dégâts sont importants.

Pro Juventute

On nous communique :

La commission de Pro Juventute du district de Neuchâtel a tenu séance mardi 24 octobre.

A cette occasion, elle a entendu le rapport du secrétaire, M. J. Bricola, sur l'exercice écoulé et celui des vérificateurs des comptes.

Après avoir pris connaissance des communications du secrétaire de district concernant le montant des secours accordés et les frais présumés de l'organisation de la prochaine vente, elle a décidé de faire les dons suivants aux œuvres ci-dessous mentionnées :

500 fr. à la Pouponnière neuchâteloise ; 500 fr. à la Crèche ; 400 fr. au Foyer gardien d'Estavayer ; 300 fr. au centre de puériculture ; 200 fr. au Foyer de tâches ; 100 fr. à la Revue de Pro Juventute ; 100 fr. aux Enfants de la Grand-Route ; 100 fr. à l'Ecolier romand.

En outre, elle approuva deux dons faits antérieurement par le bureau : 500 fr. à l'œuvre de la plage des enfants, 300 fr. au service médico-pédagogique.

C'est grâce au magnifique succès de la vente de 1949 que la commission de district a pu faire ces nombreux dons.

CHAUMONT

Exercice des pompes

(c) Nos pompiers étaient en exercice d'automne, dimanche dernier. Après le travail formel aux différents engins, un petit exercice combiné se déroula aux dépendances du Petit-Hôtel. L'effectif malheureusement réduit de la section ne permet pas le travail simultané à deux engins.

Les sapeurs eurent l'occasion d'examiner, sous la direction du capitaine Schwab, le nouveau camion dont le bataillon vient de faire l'acquisition.

Avant le licenciement, une récompense (gobelet gravé) fut remise au sapeur Victor Ryser, pour vingt ans de bons services.

Il a neigé

(c) Pour la première fois, la neige est tombée dans le courant de jeudi après-midi. Elle a légèrement blanchi les forêts et les prés.

AUX MONTAGNES

La neige !

Il a neigé hier après-midi sur tous les sommets du Jura neuchâtelois qui, en fin d'après-midi, étaient recouverts d'un léger tapis blanc.

VAL-DE-RUZ

Résultat de la vente des timbres, cartes et insignes du 1er août

(sp) L'appel adressé par le président de la Confédération en faveur de la vente des timbres, cartes et insignes du 1er août a été entendu au Val-de-Ruz. Ses résultats viennent de nous parvenir ; ils sont sensiblement meilleurs que ceux de l'année dernière.

Il a été vendu 750 insignes, 807 cartes et 8895 timbres représentant, au total, une valeur de 2941 fr. 60.

Rappelons que le bénéfice de cette vente est destiné aux diverses œuvres suisses de la Croix-Rouge.

VILLIERS

Rentrée des classes

(c) Après six semaines de vacances consécutives, nos écoliers ont repris lundi le chemin du collège. Durant cette période, les enfants d'agriculteurs se sont occupés de la garde du bétail.

COFFRANE

Assemblée régionale des sociétés de gymnastique

(c) Dimanche a eu lieu l'assemblée régionale des S.F.G. aux Geneveys-sur-Coffrane, à l'hôtel du Cerf.

Le président, M. Allemann, souligne les grands mérites d'un membre disapru, il s'agit de M. G. Huguenin, de Bevaix, et prie l'assemblée de se lever pour honorer sa mémoire.

Après l'adoption du dernier procès-verbal, le rapport de gestion, très complet, est lu par le président de l'association du district.

M. A. Schild, de Fontainemelon, président technique, nous dit ensuite que chaque section a participé à de nombreuses manifestations ; il faudrait un entraînement plus suivi et plus sérieux, car ainsi de meilleurs résultats seraient encore obtenus.

Un aperçu des comptes fut donné qui prouve une belle marche de l'association.

M. W. Collin, président de la 49me fête régionale de gymnastique, qui a eu lieu aux Geneveys-sur-Coffrane, nous dit le plaisir que toute la population a eu à recevoir nos gymnastes du Val-de-Ruz. C'est Cernier qui organisera la 50me fête régionale de gymnastique et le comité de la section a prévu la date des 2 et 3 juin 1951.

Les vérificateurs de comptes suivants sont nommés : M. Besson, M. J.-L. Marina, M. Dick, J. Thiébaud. M. Collin est ensuite nommé membre honoraire de l'association gymnastique du district.

Notre délégué au comité cantonal, M. M. Gaberel, nous donne un aperçu de la grande Fête fédérale de 1951 qui aura lieu à Lausanne.

Une discussion est ensuite ouverte au sujet de la section qui aura le privilège d'organiser la prochaine fête cantonale. Aucune décision n'est prise. Pour terminer, M. L. Berthoud remercie le comité de son travail durant l'année et recommande la participation des fanfares à chacune des manifestations.

M. W. Kramer, président de la S.F.G. de notre village, offre en cette fin d'assemblée le verre de l'amitié.

Correspondances

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

A propos du signal « Stop »

Colombier, 24 octobre 1950

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de vous demander l'hospitalité de vos colonnes sous la rubrique « Correspondances » pour l'insertion de ces quelques lignes relatant un fait peut-être banal, mais qu'il vaut la peine de publier :

Dissimulés derrière les buissons de la terrasse de l'hôtel Dauphin, à Serrières, pour surprendre ceux des usagers de la route qui oublieraient une saine et rigoureuse pratique du « stop », nos agents sont de braves gens qui s'acquittent de leur devoir de dresser contravention avec un tact et une discrétion que j'ai personnellement éprouvés il y a une semaine et que je me plais à louer dans ces colonnes.

Cependant vendredi dernier, un agent de cette même police cantonale eut la délicate attention de me remettre à domicile un mandat de répression de 11 fr. pour la légère infraction d'avoir brûlé le dit signal à bicyclette, après m'être toutefois assuré que la route était libre et que je n'irais pas me casser la tête avec enthousiasme contre un véhicule quelconque.

Jugez de mon étonnement lorsque quelque deux heures plus tard, je surpris en flagrant délit ce même agent en train de commettre la même faute de circulation que moi, au signal « stop » situé au carrefour voisin de notre demeure !

C'est pourquoi je me permets de suggérer bien modestement aux autorités compétentes de recommander à messieurs les agents de longues et fructueuses méditations sur le « Manuel du parfait cycliste », de façon qu'ils puissent accomplir leur corvée la conscience tranquille en montrant au moins le bon exemple !

En vous remerciant d'avance, veuillez croire, Monsieur le rédacteur, à ma considération distinguée.

Pierre WYSS, étudiant,
Colombier.

VAL-DE-TRAVERS

La neige

(c) Timide, mais précoce, la neige est tombée jeudi après-midi au Val-de-Travers, où la température a sensiblement baissé depuis quelques jours.

TRAVERS

Pour mettre le point final

(c) La précision du service d'exploitation du R.V.T., publiée jeudi, appelle encore deux remarques.

Il est évident que le public aurait dû signaler les anomalies incompréhensibles lors du dépôt du projet d'horaire d'hiver. Mais si elles n'ont pas passé inaperçues de ceux qui élaborent l'horaire, elles n'auraient alors, semble-t-il, pas dû être maintenues.

Au sujet du déficit, il faut encore relever que les communes du Val-de-Travers auront à payer une partie du découvert de 80,400 fr. et non de 13,000 fr.

Précision

Dans le compte rendu du Conseil général que nous avons publié mardi, nous avons parlé du débat qui s'est engagé au sujet d'une créance due par la fabrique Bachmann, pour la fourniture de courant électrique.

Cette entreprise nous précise que si elle a suspendu les paiements à la commune, c'est en attendant la revision qu'elle a demandée de la convention de fourniture d'énergie électrique. La fabrique Bachmann, qui a signé cette convention avec la commune pendant les années de haute conjoncture, désire la modifier en l'établissant sur de nouvelles bases mieux adaptées à sa production actuelle.

LES VERRIÈRES

« Antigone », de Jean Anouilh

(c) Il faut remercier les « Compagnons du Théâtre » de nous avoir donné une si belle interprétation de l'Antigone de Jean Anouilh. Le décor sobre de Lermite, l'excellente mise en scène de Pierre Hostettler, le jeu sincère d'une troupe d'amateurs qui, par moments, égalent des professionnels, tout cela a contribué à nous communiquer une profonde émotion.

Ce serait dépasseer le cadre d'un compte rendu que d'entreprendre la confrontation de l'Antigone de Sophocle et de celle d'Anouilh. Chacun commente, interprète selon son propre sens de la vie et de la mort. Toutefois l'impression finale que laissent les deux tragédies est si différente qu'on n'a de repos avant d'avoir tiré au clair leurs résonances.

L'Antigne antique est la personnification de la conscience ; elle se sacrifie pour une exigence de la nature humaine : le droit sacré des morts à la sépulture. Elle laisse à l'esprit cette satisfaction, disons plutôt cette joie que procure l'accession à la vérité libérée, à l'amour dominant la haine : « Je ne suis pas née pour partager la haine, je suis née pour partager l'amour. »

L'Antigone antique est la personnificamué les fibres intimes du cœur, nous déçoit. Au moment où les esprits sont attentifs au suprême sursaut de cette âme altière, nous l'entendons avouer : « Je ne sais plus pourquoi je meurs ». Et, là où le coryphée de Sophocle concluait : « Par delà la souffrance (les dieux) t'offrent la sagesse, fondement du bonheur », le chœur d'Anouilh laisse tomber avec pessimisme : « Morts pareils, tous, bien raides, bien inutiles, bien pourris ».

Voilà pourquoi la tragédie d'Anouilh n'est pas accordée à notre idéal ; voilà pourquoi, malgré ses scènes poignantes, elle nous laisse un arrière-goût d'amertume.

Nos échanges avec la France s'acheminent-ils vers la liberté ?

Deux exposés dans le cadre de la tournée d'information de la Chambre de commerce suisse en France

Les statistiques du commerce extérieur helvétique pour les neuf premiers mois de cette année viennent d'être publiées. La France y prend le troisième rang de nos clients (263 millions de francs) et la seconde place parmi nos fournisseurs (330 millions de francs).

Ces chiffres montrent avec clarté toute l'importance qu'il faut attacher aujourd'hui à nos relations commerciales avec notre voisine et ils prouvent sans conteste l'immeuse effort de reconstruction accompli avec succès par la France depuis la fin de la guerre, cette France qui, en 1945, établissait le bilan de sa situation lamentable: 650,000 hommes tués sur les champs de bataille, 585,000 invalides ; la population était affaiblie physiquement et moralement par des années de privations, de deuils et de misères ; la fortune nationale s'était réduite de 45 % par rapport à 1938 et la production industrielle de 30 %.

Aujourd'hui, la population française dépasse largement celle de 1938 ; l'indice de la production industrielle est de 25 % plus élevé qu'avant guerre ; le revenu national a considérablement augmenté.

Entre ces deux jalons, il y a cinq années de luttes, d'efforts incessants et acharnés pour reconstruire la nation dévastée par la guerre et l'occupation. Il a fallu, pour y parvenir, qu'un droit de nécessité prît le pas sur les tendances individualistes du peuple français, que l'Etat dirige, dans le sens d'une coordination des efforts, presque toutes les activités nationales. Les résultats obtenus aujourd'hui sont la preuve que la méthode était bonne.

On ne l'a pas toujours compris chez nous, où le dirigisme parfois outrancier pratiqué par nos voisins fut maintes fois la cause de mécontentements et de critiques.

~~~

Parallèlement à l'amélioration structurale et potentielle de l'économie française, les forces centralisatrices — encore puissantes toutefois — ont cédé peu à peu du terrain aux tendances libérales. D'abord timide, cette évolution s'est orientée franchement par la suite vers la suppression des freins étatistes à un libre essor économique, c'est-à-dire vers l'abandon progressif des contingentements à l'importation, des tracasseries administratives et des mesures restreignant le commerce international. La France suit en cela les directives de l'O.E.C.E.

C'est ce processus évolutif de l'économie française qui fit l'objet, mercredi après-midi, d'un remarquable exposé présenté à la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie par M. Jean de Senarclens, le nouveau directeur général de la Chambre de commerce suisse en France, dans le cadre d'une tournée d'information organisée en Suisse par cette compagnie en vue d'entretenir les hommes d'affaires de notre pays des possibilités que leur offre le récent accord commercial franco-suisse du 20 juillet dernier.

L'exposé de M. de Senarclens fit ressortir les améliorations apportées depuis un an aux échanges entre les deux pays par suite d'un assouplissement des formalités, une libération progressive des importations de produits suisses et un élargissement des contingents.

« Nos échanges avec la France, dit-il, ont fait un très grand pas vers la liberté, c'est-à-dire vers la libre circulation des marchandises, des capitaux et des personnes, mais il reste des efforts à accomplir pour réaliser leur libération totale. »

Nos négociateurs s'y emploient à titre officiel et la Chambre de commerce suisse en France à titre privé, officieux, pourrait-on dire.

~~~

Il appartenait à M. Jean-Edouard Schütz, secrétaire commercial de la Chambre de commerce suisse en France, de tirer les conclusions.

« Le commerçant reprend ses droits, et ce sont progressivement des difficultés proprement commerciales et non plus administratives qui se trouvent au premier plan de ses préoccupations. »

L'orateur était ainsi amené à définir les possibilités qu'offre actuellement le marché français aux exportateurs suisses, les responsabilités impliquées par l'exportation et les difficultés qui restent à vaincre. Il le fit avec une parfaite maîtrise de son sujet.

Tant sur le plan général que sur le plan particulier de chaque entreprise, la Chambre de commerce suisse en France, grâce au poids que lui confèrent ses six mille membres et à l'esprit d'initiative de ses dirigeants, constitue l'un des organismes principaux de notre politique commerciale avec la France. Elle rend d'inappréciables services aux commerçants des deux pays. Son organisation lui permet, en effet, de rendre à ses membres la tâche plus aisée, grâce à ses départements spécialisés dans la présentation de licences, le recouvrement des créances, la recherche de représentants, etc. Son but est d'aplanir les obstacles qui se dressent sur la voie des échanges franco-suisses. Elle contribue par là au développement de nos relations avec notre voisine.

Présentés et remerciés par M. Gaston Amez-Droz, directeur de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, les deux orateurs recueillirent les vifs applaudissements d'un auditoire qu'ils avaient su intéresser au plus haut point.

J. H.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 26 octobre. Température : Moyenne : 3,8 ; min. : 2,1 ; max. : 6,1. Baromètre : Moyenne : 715,0. Eau tombée : 0,3. Vent dominant : Direction : nord-est ; force : assez fort. Etat du ciel : couvert, faible pluie intermittente depuis 15 h.

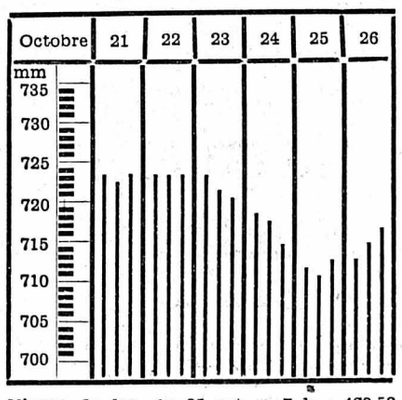

Niveau du lac, du 25 oct., à 7 h. : 429.58
Niveau du lac, du 26 oct. à 7 h. : 429.57

Prévisions du temps. — Dans l'ouest, nébulosité variable, dans l'est encore très nuageux ou couvert. Quelques précipitations, spécialement dans les Préalpes, neige presque jusqu'en plaine. Danger local de gel nocturne. Journée également froide.

Car les gages du péché, c'est la mort ; mais le don de grâce de Dieu, c'est la vie éternelle dans le Christ Jésus notre Seigneur.
Rom. VI, 23.

Madame Paul Perret-Gentil, à Corcelles ;
Madame Alice Perret-Gentil et son fiancé, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Georges Perret-Gentil et leurs enfants, à Cernier ;
Madame et Monsieur Eugène Baudin et leurs enfants, à Orbe ;
Monsieur et Madame Jean-Paul Perret-Gentil, à Neuchâtel ;
Madame Emma Perret-Gentil, à Corcelles,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du dégagement de leur bien-aimé époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et ami,

Monsieur

Paul PERRET-GENTIL

qu'il a plu au Seigneur de reprendre à Lui paisiblement, le 24 octobre 1950, dans sa 68me année, après une longue et pénible maladie.

Etre avec Christ... cela est de beaucoup meilleur. Phil. I, 23.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 27 octobre 1950, à Corcelles, à 14 heures.

Lecture de la Parole à 13 h. 30.

Domicile mortuaire : hospice de la Côte.

J'élève mes yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ?
Ps CXXI, 1.

Madame Ulysse Quélet-Cuanillon et ses enfants, à Saint-Blaise ;
Madame et Monsieur Bernard Dupuis-Quélet ;
Monsieur et Madame Narcisse Quélet-Burri ;
Monsieur Charles Quélet ;
Monsieur et Madame Georges Quélet-Jobin ;
Madame et Monsieur Michel Bernasconi-Quélet et leurs enfants, à Saint-Blaise ;
Madame et Monsieur Jules Vuillomenet-Quélet et leur fille, au Landeron,
ainsi que les familles Cuanillon, Charrière, Tabord, Bernasconi, parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Ulysse QUÉLET

leur cher époux, papa, frère, beau-père, beau-frère et parent que Dieu a repris à Lui dans sa 68me année après de longues souffrances.

Saint-Blaise, le 24 octobre 1950.
(Muerta 10)

Que son repos soit doux comme son cœur fut bon.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Saint-Blaise vendredi 27 octobre 1950, à 13 h. 30.

On ne touchera pas
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

La **Société de musique l'« Helvétia », Saint-Blaise** a le pénible devoir d'informer ses membres et amis du décès de

Monsieur Ulysse QUÉLET

membre d'honneur, père de Messieurs Narcisse, Charles, Georges Quélet, et beau-père de Monsieur Bernard Dupuis, membres actifs et dévoués de la société.

Le comité.

Voici, Dieu est ma délivrance. Je serai plein de confiance, et je ne craindrai rien ;
Car l'Eternel est ma force et le sujet de mes louanges.
Esaïe XII, 2.

Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent. 2 Tim., II, 19.

Monsieur le docteur h. c. et Madame Henri Grandjean, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants, à Zurich ;
Monsieur et Madame Pierre Grandjean et leurs enfants ;
Madame et Monsieur André Bourquin-Grandjean et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Roger Jaccard, à Genève ;
Mademoiselle Huguette Bourquin ;
Madame Marthe Grandjean ;
Madame et Monsieur Gustave Duvoisin-Grandjean, à Colombier, et leur fils ;
Monsieur Gustave-Henri Duvoisin ;
Madame et Monsieur Albert Küng-Grandjean, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur R. Müller-Küng et leurs enfants, à Valbella (Grisons) ;
Mademoiselle Marguerite Küng, à Zurich ;
Monsieur et Madame Alfred Grandjean, à Limeil (S. et O.) France, leurs enfants et petit-fils ;
Monsieur et Madame Pierre Grandjean et leur fils ;
Mademoiselle Paulette Grandjean ;
Madame M. Langel et Mademoiselle R. Stauffer, ses fidèles employées,
ainsi que les familles parentes et alliées, Guye, Perret-Leuba, Jeanneret-Leuba, Pittet, Gander, Blancpain, Röthlisberger, Schætzel et Robert,
ont la grande douleur de faire connaître le décès de leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, cousin et parent

Monsieur Henri GRANDJEAN

enlevé paisiblement à leur profonde affection, le 25 octobre, à l'âge de 90 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 25 octobre 1950

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 28 courant, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 20.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire : rue de la Montagne 12.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part

J'ai attendu patiemment l'Eternel.

Madame Paul Weber-Touchon et sa fille Nicolette, à Cressier ;
Monsieur et Madame Paul Weber-Adamini et leur fille Marlyse, à Cressier ;
Monsieur et Madame Pierre Weber et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur Jean Weber, à Cressier,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur bien-aimé époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin,

Monsieur Paul WEBER

qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui le 26 octobre, dans sa 58me année, après une longue et pénible maladie supportée avec beaucoup de courage et de résignation.

Il est heureux, l'épreuve est terminée, du triste mal, il ne souffrira plus.

Selon le désir du défunt, l'incinération, sans suite, aura lieu le 28 octobre à 16 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Cressier, le 26 octobre 1950.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur et Madame Prosper Panciroli, aux armées françaises d'occupation en Allemagne ;
Mademoiselle Madeleine Panciroli, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Marie Panciroli, à Neuchâtel ;
Monsieur Claude Panciroli, à Vitry-le-François (Marne) ;
Mademoiselle Bluette Panciroli, à Reims,
font part du décès de leur bien cher père, beau-père et grand-père,

Monsieur

Prosper PANCIROLI

survenu le 26 octobre 1950, dans sa 80me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 26 octobre 1950.
(Côte 46 b)

Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort.
Jean XI, 25.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu dans l'intimité le samedi 28 octobre 1950, à 13 heures.

(Culte à 12 h. 30, à la chapelle de l'hôpital des Cadolles.)

Domicile mortuaire : Hôpital des Cadolles.

Prière de ne pas faire de visites.
Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Naissances

Le Pasteur et Madame Etienne DU BOIS-TRAUFFER ont la joie de faire part de l'heureuse naissance de leur fille

Jeanne, Elisabeth, Rose

le 25 octobre 1950

La cure des Verrières — Clinique du Crêt

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

LA VIE NATIONALE

Fin de la session extraordinaire des Chambres fédérales

Affaires militaires et « postulats »

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le Conseil national a terminé, jeudi matin, sa brève session extraordinaire.

Les rangs sont très clairsemés lorsque le président met en discussion le projet d'arrêté concernant la réorganisation du service du génie.

Actuellement, les troupes de transmission sont rattachées au génie, alors que le développement de la technique — que l'on songe, en particulier, à l'usage des ondes et des hautes fréquences — leur donne une importance et surtout des fonctions bien différentes de celles des troupes de construction ou de destruction, des bataillons de sapeurs et de pontonniers.

Le Conseil fédéral propose donc de créer d'une part un service de génie auquel serait rattaché le service des fortifications, d'autre part un service des transmissions.

Au nom de la commission, MM. Meili, radical de Zurich, et Germanier, radical valaisan, exposent, le premier en une demi-heure, le second en dix minutes, mais avec autant de pertinence, les raisons de cette réorganisation, qui doit en particulier assurer dans les différents domaines auxquels elle s'applique, une plus forte unité de doctrine.

L'arrêté est approuvé par 104 voix sans opposition.

MM. Meili et Germanier n'ont pas plus de peine à persuader l'assemblée de voter l'arrêté concernant la construction, l'agrandissement et la transformation de halles pour les véhicules à moteur de l'armée à Coire et à Thoune.

Il en coûtera plus de trois millions et demi, mais cette dépense permettra d'éviter des frais d'entretien et de remise en état consécutifs aux mauvaises conditions dans lesquelles on doit parquer bon nombre de ces véhicules, en partie loin de leur place de rassemblement.

L'arrêté est voté par 102 voix sans opposition.

Puis la Chambre élimine une dernière et infime divergence concernant le projet assurant à l'industrie hôtelière l'aide future de la Confédération et vote définitivement l'arrêté par 108 voix sans opposition.

Puis M. Rubattel accepte, avec de sérieuses réserves, un « postulat » qui demande de nouvelles mesures afin d'encourager la construction de logements pour les domestiques de campagne.

Le chef du département ne s'oppose pas non plus à un autre « postulat » invitant le Conseil fédéral à faire passer dans la législation ordinaire les dispositions permettant de réduire les frais de transport pour les communes montagnardes.

Enfin, un député argovien interpelle le Conseil fédéral sur les mesures qu'il compte prendre après la décision des Etats-Unis d'insérer la « clause échappatoire » dans le traité de commerce avec la Suisse.

M. Rubattel fait brièvement l'historique de l'affaire et rappelle les faits dont ont longuement parlé les journaux dans leurs commentaires sur la dénonciation conditionnelle du traité commercial par les Etats-Unis, le 10 août dernier, puis sur la décision du Conseil fédéral d'accepter la « clause échappatoire », clause qui permet à chacun des deux signataires de l'accord de prendre des mesures autonomes de défense économique. Le porte-parole du gouvernement précise que l'attitude de Washington en l'occurrence ne vise pas spécialement la Suisse, mais qu'elle est générale, et que la « clause échappatoire » doit, en vertu de la législation américaine, figurer dans chaque traité de commerce conclu avec l'étranger.

Bien que cette clause ne réponde nullement ni aux conceptions juridiques de notre pays ni à ses habitudes, le Conseil fédéral fut obligé de l'admettre, parce que la dénonciation du traité de commerce aurait permis aux Etats-Unis de relever les droits de douane de 30 % environ sur la majorité des produits suisses. Il fallait donc éviter cette éventualité, en particulier pour l'industrie horlogère, qui a exporté aux Etats-Unis, l'an dernier, des montres pour une valeur de deux cents millions de francs.

En acceptant la « clause échappatoire », le Conseil fédéral a exprimé le désir de reviser l'ensemble du traité de commerce. Mais les Américains s'y opposent pour le moment. Les autorités suisses ne se laisseront toutefois pas décourager par les difficultés et elles gardent l'espoir que la « clause échappatoire » n'interrompra point le développement des échanges avec les Etats-Unis.

Le seul agrément de cette matinée fut la coupure intermittente du courant qui priva la salle de lumière et les orateurs des secours des haut-parleurs.

G. P.

Le Conseil des Etats approuve l'accord sur l'Union européenne des paiements

BERNE, 26. — Dans sa séance de jeudi matin, le Conseil des Etats a également approuvé par 38 voix sans opposition, l'arrêté autorisant le Conseil fédéral à ratifier l'accord sur l'Union européenne des paiements.

Le représentant du Conseil fédéral accepta ensuite un postulat de la commission, invitant le Conseil fédéral à étudier immédiatement et à soumettre aux Chambres un rapport sur la possibilité d'organiser pour l'importation des produits agricoles, la prise en charge par les importateurs de la production indigène et, afin d'empêcher un renchérissement de la vie, de créer une caisse de compensation permettant d'équilibrer les prix de la production indigène avec les prix des produits importés. Cette organisation devrait permettre à la paysannerie suisse d'obtenir pour ses produits un prix lui assurant des conditions d'existence normales.

Avant de lever la séance et de clore la session extraordinaire, le Conseil des Etats adopta en vote final, par 38 voix sans opposition, le projet d'aide à l'hôtellerie.